

ARMÉE

## L'ANP mène une guerre «asymétrique» au terrorisme (Revue *El-Djeich*)

p.4



# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 20 août 2015 - 5 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1053 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

L'Algérie note avec «une vive préoccupation» les développements sécuritaires dans le nord du Mali

p.28

L'Algérie condamne «avec la fermeté la plus absolue» les récentes attaques terroristes au Nigeria et en Thaïlande

p.28

Le président de l'ONG WSRW en visite dans les camps de réfugiés sahraouis

p.28

## SÉCURITÉ SOCIALE

### La LFC 2015 contient des mesures «fortes» au profit des travailleurs du secteur informel

*La loi de finances complémentaire (LFC) 2015 contient des mesures «fortes» destinées aux travailleurs du secteur informel pour les inciter à s'affilier «volontairement» à la sécurité sociale. «Ces mesures visent à inciter les personnes exerçant dans le secteur informel estimées à près d'un million, à s'affilier volontairement à la sécurité sociale afin de bénéficier d'une couverture sociale pour eux-mêmes et leurs ayants droit», a précisé le directeur général de la sécurité sociale au ministère Djaouad Bourkaib.*

p.4



M. Sellal en visite de travail dans la wilaya de Constantine

p.3

La ministre de la Poste et des TIC met fin aux fonctions de responsables d'Algérie Poste

LE MINISTRE DU COMMERCE L'A ANNONCÉ À SÉTIF Réalisation de 8 grands projets de marchés régionaux de gros de fruits et légumes à travers le pays

HADJ 2015 Les citoyens des wilayas du centre tirés au sort invités à retirer leurs passeports revêtus du visa Hadj

p.11

## SANTÉ

### CANCER DU CÔLON

L'aspirine serait efficace pour réduire le risque chez les obèses

Pages 14-15

HISTOIRE  
20 Août 1955  
L'offensive du Nord-Constantinois ne peut être une «répétition» du 1<sup>er</sup> Novembre 1954

pp. 5-6

## FOOTBALL

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF  
Des clubs n'ont pas payé les indemnités de formation pour 80 joueurs !

p. 24

## SOCIÉTÉ

ACCIDENTS DE LA ROUTE  
10 morts et 20 blessés en 24 heures selon la Protection civile

p. 11

## Météo



## ► Régions Nord : 31° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

## ► Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

## JUSQU'AU 22 AOÛT À ORAN

## Université d'été du Syndicat national des enseignants universitaires

L'évaluation du système LMD sera à l'ordre du jour de l'Université d'été du Syndicat national des enseignants universitaires qui aura lieu jusqu'au 22 août 2015 à Oran.

AUJOURD'HUI À BÉJAÏA  
Caravane nationale de la microentreprise technologique

La caravane nationale de la microentreprise technologique, se trouvera à partir d'aujourd'hui jusqu'au jeudi 20 août au niveau de la wilaya de Béjaïa, au centre d'affaires du centre-ville de Béjaïa.

DEMAIN AU THÉÂTRE DE VERDURE  
Djamel Laroussi en concert

Le chanteur Djamel Laroussi sera en concert exceptionnel demain vendredi 21 août 2015 à partir de 21h30 au Théâtre de verdure Laâdi Flici.

► 24 AU 26 AOÛT À BORDJ EL KIFFAN  
Université d'été du MSP

L'université d'été du Mouvement de la société pour la paix (MSP), présidé par M. Abderrazak Mokri, aura lieu du 24 au 26 août à Bordj El Kiffan, Alger.

► FRONT EL MOUSTAKBAL  
Abdelaziz Bélaïd à Ifri Ouzellaguen

Le président du front El Moustakbal sera aujourd'hui à Ifri pour commémorer les événements des 20-août 1955 et 1956 au cours d'un meeting populaire, à partir de 9h.

► LES 27 ET 28 OCTOBRE À SÉTIF  
Colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb»

Sous le patronage du wali de Sétif, l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) et le Centre de recherche en astrophysique et géophysique (CRAAG), organisent les 27 et 28 octobre 2015 au campus d'El-Baz, (UFA), un colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb».

DU 1<sup>ER</sup> AU 4 OCTOBRE À ORAN

## Salon international de la pêche et de l'aquaculture

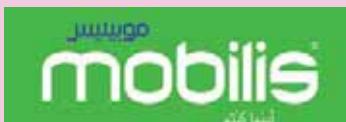


La Chambre algérienne de pêche et d'aquaculture (CAPA) organisera du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2015, au Centre des Conventions Mohamed Benahmed d'Oran, la 6<sup>e</sup> édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA'2015). Fort des éditions précédentes, organisées chaque 2 ans depuis 2003, SIPA'2015 se distingue par une participation exceptionnelle, tant au niveau des exposants que parmi les professionnels, en qualité et en nombre, de toutes filières confondues.

## EFFETS DU TABAC SUR LA SANTÉ



## La magie continue avec la formule \*600# de Mobilis !



Mobilis propose de nouveaux plans optionnels, à destination de ses clients prépayés 2G/3G « MobiTasim », grâce au pouvoir de sa formule magique \*600#.

À compter du mardi 18 août 2015, les clients prépayés de l'offre MobiTasim et ses plans (Classique, Awel, Batel et Gosto), auront le choix d'adhérer à deux nouveaux plans riches en options, permettant à ses clients de communiquer gratuitement, en utilisant simplement la formule \*600# :

Plan 50 DA : Permet aux abonnés de profiter chaque jour de 50 minutes de communication vers le réseau Mobilis et/ou de 15 minutes d'appels vers tous les réseaux.

Plan 90 DA : Permet aux abonnés de profiter chaque jour de 120 minutes de communication vers le réseau Mobilis et/ou de 30 minutes d'appels vers tous les réseaux.

Ainsi, les vieux des clients Mobilis, resteront exaucés durant 24 heures.

## DU 13 AU 15 OCTOBRE À ALGER

## Congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé»

Un deuxième congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé» sera organisé en octobre 2015 à Alger, à l'initiative de la Société algérienne de nutrition (SAN) d'Oran. Cette rencontre, qui se tiendra du 13 au 15 octobre, constitue une occasion d'échanger d'idées et de débat sur divers sujets dont l'alimentation dans les pays de la mer Méditerranée, la nutrition, la santé et les physiopathologies dont les maladies transmissibles. Elle permettra aussi de valoriser les produits méditerranéens, a indiqué la présidente de la SAN d'Oran, Malika Bouchenak.



## CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB

## Exposition d'artisanat

En collaboration avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 8 septembre au centre culturel Mustapha Kateb (5 rue Didouche-Mourad, Alger), une exposition d'artisanat.

## ► JUSQU'AU 22 AOÛT

## La caravane Digital Play de Djezzy à Oran

Djezzy a le plaisir de convier les estivants à la première édition du Digital Play Tour sous forme de caravane mobile qui parcourra 5 villes côtières de l'est à l'ouest. Il s'agit de : Skikda, Béjaïa, Alger, Oran et Tlemcen et ce à raison de 4 jours par escale. Le Digital Play Tour fera son troisième arrêt à la plage Les Andalouses de la wilaya d'Oran du 18 au 22 août 2015. Djezzy Play Tour a pour but d'initier les vacanciers aux nouvelles technologies de manière ludique avec des animations de qualité telles que le Djezzy Play Box, le Dôme (de forme polygonale), le Play Photo Lab, ainsi que d'autres activités sur la plage comme le Babyfoot humain, les tournois de beach soccer et de beach volley, le Xbox etc.

## ► DU 24 AU 29 SEPTEMBRE

14<sup>e</sup> Festival culturel national du film amazigh

La 14<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du film amazigh (FCNFA), aura lieu du 24 au 29 septembre 2015, a indiqué le commissariat du festival. Par ailleurs, la date limite pour le dépôt des films devant participer au FCNFA, placé cette année sous le thème «Histoire et terroir : un passé pour l'avenir», est fixée à aujourd'hui 20 août 2015.





## M. Sellal en visite de travail dans la wilaya de Constantine

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui, une visite de travail dans la wilaya de Constantine, indiquait hier un communiqué des services du Premier ministre.**

Lors de cette visite, M. Sellal participera aux festivités nationales organisées à l'occasion de la journée du Moudjahid, a-t-on précisé de même source.

Le Premier ministre qui sera ac-

compagné d'une délégation ministérielle, procédera par ailleurs, à l'inspection, au lancement et à l'inauguration de plusieurs projets à caractère socioéconomique, a-t-on ajouté.



**De Sétif: Azzedine Tiouri**

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a effectué, mardi dernier, dans la wilaya de Sétif, une visite d'inspection et de travail au cours de laquelle il s'est rendu dans plusieurs communes.

Accompagné du secrétaire général de la wilaya, Ahmedou Zinedine, du vice-président de l'APW, ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya, la première étape a mené l'hôte de Sétif et sa délégation dans la commune d'Ain Oulmène où il a procédé à l'inauguration du siège de l'inspection territoriale du commerce de ce chef-lieu de daïra. Sur place, il a suivi un exposé sur le secteur qui compte un marché de gros de collecteurs de fruits et légumes, 56 souks de proximité et 37 hebdomadaires, 26 marchés couverts, 17 souks hebdomadaires à bestiaux, 51 supérettes, 23 abattoirs de viande rouge et 53 de viande blanche.

## La ministre de la Poste et des TIC met fin aux fonctions de responsables d'Algérie Poste

La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Houda Imane Feraoun, a mis fin mardi aux fonctions de trois responsables d'Algérie Poste, à qui elle reproche d'avoir «failli» dans leur gestion des affaires d'établissements publics.

Les haltes inopinées observées par la ministre lors d'une visite de travail et d'inspection dans des établissements et autres agences relevant du secteur lui ont ainsi permis de «découvrir» des cas de «faillite» qu'elle a qualifiés d'«inacceptables».

La première halte inopinée de la ministre a été le Centre de destockage des colis postaux, sis au niveau du port d'Alger, où la ministre a exprimé sa colère sur «une situation de laisser-aller qui impose des sanctions», a-t-elle déclaré.

La ministre a décidé, sur-le-champ, de mettre fin aux missions du responsable, ainsi que le rattachement, désormais, du centre en question à la direction centrale. «Il n'y a ni les conditions de suivi, ni les caméras de surveillance», s'est récriée la ministre, qui a exigé que les responsables, ceux qui sont en poste comme ceux qui y étaient, rendent des comptes.

Dans la commune de Baraki, où aucune étape n'était prévue dans le programme initial, la responsable du secteur s'est arrêtée dans deux agences d'Algérie Poste où elle a constaté qu'un receveur principal d'une agence était absent à son poste alors qu'elle reprochait à l'autre - intérimaire - des fautes de gestion.

La ministre a, dès lors, instruit le directeur général par intérim d'Algérie Poste de mettre fin aux fonctions de ces responsables.

A propos de la question des liquidités au niveau des agences d'Algérie Poste, la ministre a souligné qu'il «y avait une amélioration dans les prestations», estimant que «le problème ne se posait plus comme avant».

Pour l'avenir proche, à savoir la célébration de la fête de l'Aïd El Kebir, la ministre a assuré que «les mêmes mesures prises lors de la fête de l'Aïd El Fitr, seront reconduites afin



de permettre aux fonctionnaires de retirer leur argent en temps voulu». Elle a ajouté que «ces mesures seront renforcées pour résoudre définitivement le problème».

Concernant les nouveaux bacheliers, elle a indiqué que «4 000 chéquiers leur seront transmis début septembre», précisant que les carnets seront prêts avant la première bourse des étudiants.

S'agissant de la recherche scientifique en lien direct avec le secteur des technologies de la poste et des télécommunications (TIC), elle a annoncé que le ministère «attend des responsables des établissements publics une étude définissant les besoins du secteur en matière de chercheurs ainsi que le coût de leur engagements». Elle a exprimé, à ce propos, son souhait de voir «les compétences algériennes exerçant à l'étranger revenir au pays pour contribuer au développement des sociétés nationales». Abordant la question de l'avant-projet de loi sur la poste et les télécommunications, la première responsable du secteur a déclaré qu'il «sera procédé à un examen de manière à aboutir à un texte qui traduise les intérêts de l'Etat et des citoyens».

## LE MINISTRE DU COMMERCE L'A ANNONCÉ À SÉTIF Réalisation de 8 grands projets de marchés régionaux de gros de fruits et légumes à travers le pays

Dans la commune de Mesloug, située à une dizaine de km, au sud du chef-lieu de wilaya, le ministre a visité la laiterie «Tell» spécialisée dans la fabrication du lait pasteurisé et dérivés. Depuis cinq ans, cette unité a vu ses capacités de production évoluer d'une manière considérable, passant de 59 millions de sachets de lait pasteurisé de 1 litre en 2010, à plus de 73 millions l'an dernier. Sa production permet de couvrir plus d'une dizaine de wilayas à travers le pays, notamment limitrophes.

Au niveau de la capitale des Hautes Plaines, le point le plus important a été la visite du projet de réalisation d'un marché de gros de fruits et légumes «Magros» à Ain Sfia, à caractère national, s'étendant sur une trentaine d'hectares. Cette nouvelle infrastructure est située à l'entrée ouest de cette localité toute proche de l'autoroute. Evoquant ces nouvelles structures commerciales, le ministre a indiqué que «la stratégie de son département ministériel consiste en la réalisation et l'achèvement de huit grands projets de marchés régionaux de gros de fruits et légumes répartis à travers l'ensemble du territoire national à proximité de grands axes routiers, telle l'autoroute Est-Ouest, où toutes les opérations commerciales dans ce créneau seront commercialisées avec l'offre et la demande afin de mettre fin aux manœuvres spéculatives, pour la maîtrise et l'unification des prix», soulignant que «si l'Etat a décidé de la réalisation de ces marchés, c'est dans l'idée d'une stratégie globale à long terme axée sur le rétablissement de l'activité d'exportation de produits agricoles en quantité

et en qualité, et ce grâce au contrôle, à la surveillance et au suivi et les statistiques menées à l'intérieur des espaces des marchés de gros, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, qui permettra aux agriculteurs de faire la promotion de leurs produits en ces lieux afin d'éviter le phénomène de la spéulation, des courtiers et les conflits pour mieux contrôler et maîtriser les prix. Nous sommes tenus d'effectuer toutes ces opérations commerciales et c'est nécessaire».

Cette importante infrastructure en voie de réalisation, tant attendue par les commerçants de gros en fruits et légumes, qui, nous dit-on, est à un taux d'avancement de 75% de ses travaux, sera en principe livrée avant le mois de Ramadhan de l'an prochain. Une fois opérationnelle, elle générera près de 3 000 nouveaux emplois. On table sur une capacité annuelle de transit en fruits et légumes de près de 500 000 tonnes.

L'étape suivante mènera le ministre au nouveau laboratoire de contrôle de qualité situé à la cité Laid-Dahouï, 17 laboratoires d'envergure nationale analogues sont en voie de réalisation à des taux d'avancement divers, alors que 5 sont pratiquement achevés. La délégation ministérielle effectuera par la suite une virée au niveau d'une conserverie appartenant à un investisseur privé, spécialisée dans la fabrication du concentré de tomates, de boissons et de jus, avant de se rendre sur le chantier du futur siège de l'antenne de Sétif du Centre national du registre du commerce, situé à la cité des Tours, ainsi que celui de la direction ré-

ionale du commerce qui couvrira six wilayas, opérationnelle avant la fin de l'année prochaine.

À l'issue de sa visite, le ministre du Commerce a présidé une séance de travail avec les opérateurs économiques au niveau de la grande salle de conférences du siège de la wilaya de Sétif.

Interrogé en marge de sa visite sur l'actualité et le problème des activités liées aux concessionnaires automobiles, le ministre a souligné : «Nous ne cherchons pas à réduire la facture d'importation de véhicules, mais il y a tout simplement des opérations visant à réglementer tous les domaines commerciaux pour faire appliquer les lois, notamment concernant la vente de véhicules afin de les aligner et les faire correspondre avec ceux des pays européens». Avant de s'interroger : «Pourquoi faire attendre le consommateur algérien pendant plusieurs mois avant d'obtenir un véhicule payé cash en espèces ? Il doit s'attendre à plus de soin, de respect et de considération de la part de ces agents concessionnaires accrédités et des constructeurs directs». En ajoutant dans le même contexte : «On doit aussi ajouter plus de transparence sur l'importation des véhicules pour dire que nous ne visons pas à réduire la facture ou le nombre de véhicules importés, mais nous insistons sur les conditions appliquées pour les normes et le respect de sécurité de ces véhicules pour les conducteurs ou les passagers. Nous ne transigerons pas sur le sujet et je suis sûr que de nombreux types et de marques automobiles non conformes ne rentreront pas en Algérie».

## ARMÉE

**L'ANP mène une guerre «asymétrique» au terrorisme (Revue *El-Djeich*)**

L'Armée nationale populaire (ANP) mène une guerre "asymétrique" au terrorisme tant sur le plan de moyens que des méthodes, indique l'éditorial de la revue *El Djeich* dans son numéro du mois d'août 2015, soulignant la nécessité d'une plus grande prudence et mobilisation.

"L'ANP mène une guerre asymétrique au terrorisme tant sur le plan de moyens que des méthodes, ce qui impose davantage de prudence et de mobilisation et d'observer les règles édictées en ce domaine", note la revue.

"A ce propos, il est nécessaire de rappeler que le crime perpétré dernièrement à Aïn Defla par les groupes criminels ne saurait jeter le voile sur les défaites et les coups reçus par ces groupes terroristes", affirme la publication, rappelant que, durant le dernier semestre, plus de 100 terroristes ont été éliminés et des quantités conséquentes d'armes ont été récupérées.

Pour la revue *El-Djeich*, l'attentat de Aïn Defla "ne saurait infléchir la détermination de l'ANP ni sa volonté de poursuivre le combat et de pourchasser les terroristes où qu'ils soient, tirant profit, par la même occasion de l'expérience acquise par ses éléments sur le terrain et en prenant toutes les dispositions sécuritaires nécessaires".

La publication a salué "l'élán solidaire du peuple algérien et ses sentiments de sympathie à l'égard de ses enfants dans l'ANP, à la suite de cet acte criminel". "Une position qui a conforté la fierté, l'orgueil et le sentiment d'appartenance des éléments de l'ANP à ce valeureux peuple qui porte son pays dans son cœur", note la revue. Dans le même sillage, l'éditorial de la revue a indiqué qu'en dépit des tergiversations de la communauté internationale, l'Algérie "a poursuivi son combat contre le terrorisme, à fini par le vaincre et est sur le point d'éliminer définitivement ce qui reste de ces groupes criminels". "Pour autant, la conjoncture qui a prévalu ces dernières années, a contribué au redéploiement du phénomène tant à l'échelle régionale qu'internationale, favorisé la circulation des différents types d'armements dans nombre de régions de la planète et, plus particulièrement à nos frontières, à l'ANP de nouveaux défis que traduit son redéploiement aux frontières afin d'en assurer la sécurité, de les protéger et de faire échec à toute tentative d'infiltration ayant un lien avec le terrorisme, le crime organisé, le commerce illicite des armes et autres produits", relève la revue. Par ailleurs, la revue a rappelé les visites de travail et d'inspection effectuées, durant le mois sacré du Ramadhan, dans les régions militaires par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, où il avait insisté sur le danger représenté par ce phénomène (terrorisme).

Il avait appelé les forces armées à la vigilance "afin de ne pas donner l'occasion aux criminels de concrétiser leurs viles besognes". "Il n'est d'autre choix pour nous tous que de relever ces défis, de faire face à ces menaces tant sur le plan interne qu'externe avec la contribution de toutes les forces vives du pays afin de renforcer le front interne et de consolider la cohésion nationale pour préserver le pays, le débarrasser des criminels et des extrémistes et assurer la sécurité et la stabilité", avait souligné le chef d'état-major de l'ANP.

Par ailleurs, la revue *El Djeich* n'a pas manqué d'évoquer le rôle de la presse nationale dans la lutte contre le terrorisme à travers "la nécessité de vérifier l'information, de rechercher la vérité auprès de la source officielle, en veillant à éviter de verser dans l'exagération et la surenchère comme ce fut le cas récemment à propos de ce qui s'est passé à Chaâba, près de Batna".

"Une affaire banale, vite circonscrite, que certains organes de presse plus préoccupés par la course au scoop médiatique, en se fiant particulièrement aux informations véhiculées par des supports électroniques sans s'assurer de leur authenticité, ont transformé en attaque terroriste d'envergure couronnée par l'occupation de positions dans le proche environnement de la caserne", regrette la revue.

"Il en fut de même pour ce qui s'est passé à Bouïra, un acte isolé n'ayant aucun lien avec le terrorisme et qu'une certaine presse a traité en étant aux antipodes de la vérité, allant jusqu'à parler d'acrochages violents entre les forces de l'ordre et les terroristes, que d'autres organes vont jusqu'à leur accorder le qualificatif d'«éléments armés»", ajoute la publication.

## SÉCURITÉ SOCIALE

**Le délai de dépôt des demandes de régularisation des débiteurs de cotisations étalé au 31 mars 2016**

Les assujettis à la sécurité sociale débiteurs de cotisations ont jusqu'au 31 mars 2016 pour déposer leurs demandes de régularisation de leurs situations, afin de bénéficier d'échéanciers de paiement, a-t-on appris hier auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.



"Ces nouvelles dispositions visent essentiellement le recouvrement des cotisations principales en accordant à ces assujettis à la sécurité sociale (employeurs et non-salariés) des échéanciers de paiement de cotisations antérieures", a indiqué à l'APS, le directeur général de la Sécurité sociale au ministère, Djaouad Bourkaïb.

Le même responsable a précisé que ces échéanciers de paiement "seront adaptés en fonction des capacités financières de ces assujettis à la sécurité sociale, avec exonération des majorations et

pénalités de retard à l'issu du versement de la dernière échéance due". Il s'agit d'une nouvelle mesure inscrite dans la loi de finances complémentaire pour 2015, visant à faciliter la régularisation des situations des assujettis à la sécurité sociale débiteurs de cotisations sociales et de garantir les droits de sécurité sociale aux travailleurs concernés, a-t-il précisé.

Cette mesure permettra également, a-t-il ajouté, de contribuer à la relance des entreprises économiques publiques et privées "qui ne peuvent honorer leurs

obligations en matière de sécurité sociale en raison du poids des dettes sociales cumulées, dont la part des majorations et pénalités de retard dépasse souvent celle des cotisations principales".

"Elle s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel pour l'année 2015, qui constitue l'année du recouvrement des cotisations et par conséquent augmenter les ressources du système national de sécurité sociale, afin de faire face à des défis majeurs en matière d'amélioration des prestations destinées aux assurés sociaux", a encore expliqué M. Bourkaïb.

**Un délai accordé jusqu'au 21 septembre prochain aux employeurs pour affilier leurs travailleurs non déclarés**

Un délai est accordé aux employeurs en infraction qui ne déclarent pas leurs travailleurs, à régler leurs situations d'ici au 21 septembre prochain, a-t-on appris mercredi auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. "Une nouvelle mesure prévoit une phase transitoire de régularisation de situations des employeurs en infraction à la législation en

vigueur, en leur accordant un délai de soixante (60) jours à compter de la publication de la loi de Finances complémentaire (23 juillet-21 septembre 2015), pour affilier à la sécurité sociale les travailleurs non déclarés", a indiqué à l'APS, le directeur général de la sécurité sociale au ministère, Djaouad Bourkaïb.

Le même responsable a précisé que ces dispositions prévues par la LFC

2015, ont pour objectif de "durcir" les mesures coercitives à l'encontre des employeurs qui ne procèdent pas à l'affiliation à la sécurité sociale des travailleurs qu'ils emploient après le délai accordé. Il s'agit d'un durcissement des amendes dont le montant a été multiplié par 10

par rapport à celles prévues par la loi n° 83-14 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée relative aux obligations des assujettis en matière de sécurité sociale.

Ainsi, cette mesure permettra, d'une part, de protéger les travailleurs non déclarés et leurs droits sociaux et d'autre part, d'inciter les employeurs à régulariser dans les 60 jours leurs situations vis-à-vis de la sécurité sociale, sans sanctions ni majorations et ni pénalités de retard pendant ce délai.

**La LFC 2015 contient des mesures "fortes" au profit des travailleurs du secteur informel**

La loi de finances complémentaire (LFC) 2015 contient des mesures "fortes" destinées aux travailleurs du secteur informel pour les inciter à s'affilier "volontairement" à la sécurité sociale, a-t-on appris hier auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"Ces mesures visent à inciter les personnes exerçant dans le secteur informel estimées à près d'un million, de s'affilier volontairement à la sécurité sociale afin de bénéficier d'une couverture sociale pour eux-mêmes et leurs ayants droit", a précisé le directeur général de la sécurité sociale au ministère Djaouad Bourkaïb.

Selon le même responsable, "il suffit pour ces travailleurs de se rapprocher de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de leurs wilayas pour remplir un formulaire et verser une cotisation mensuelle, fixée à 12% du salaire national minimum garanti (SNMG), soit l'équivalent à 2.160

dinars par mois pour une phase transitoire d'une durée maximale de trois ans".

M. Bourkaïb a expliqué que ces mesures permettront également à ces personnes, après la formalisation de leurs situations, de valider les trois années transitoires au titre de leurs retraites.

Il a estimé que l'impact de ces mesures en termes de recouvrement de cotisations peut dépasser annuellement les deux (2) milliards de dinars, soulignant également que ces nouvelles mesures permettront à l'Algérie de s'inscrire comme l'un des pays précurseurs dans le domaine de l'élargissement de la protection sociale au secteur informel.

Par ailleurs, M. Bourkaïb a rappelé que le nombre des assurés sociaux a atteint en Algérie plus de 11 millions de personnes en plus de leurs ayants droits, soit un total de plus de 36 millions de personnes bénéficiaires d'une couverture sociale.

# 20 AOÛT 1955 1956

SYMBOLISANT L'OFFENSIVE  
DU NORD-CONSTANTINOISLA TENUE DU CONGRÈS  
DE LA SOUMMAM

## L'offensive du Nord-Constantinois ne peut être une «répétition» du 1<sup>er</sup> Novembre 1954

L'offensive du Nord-Constantinois, qui s'est déroulée le 20 août 1955, ne peut être considérée comme une «répétition» du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, a affirmé l'historien Daho Djerbal, expliquant qu'à cette date le peuple algérien «avait pris conscience qu'il pouvait prendre son destin entre ses mains et reconquérir son pouvoir souverain sur l'espace et le temps».

«Il ne peut pas s'agir d'une répétition du 1<sup>er</sup> Novembre 54, jour du déclenchement de la Révolution.

Il faut étudier le 1<sup>er</sup> Novembre 1954 dans les faits tels qu'il s'est déroulé sur tout le territoire national.

Dans toute l'Algérie, il n'y avait pas eu plus de 500 militants en armes qui ont déclenché les actions», a expliqué le maître de conférence en histoire de l'Algérie contemporaine, dans un entretien à l'APS.

Daho Djerbal a souligné que lors de l'offensive, certes planifiée et exécutée par Zighoud Youcef, c'est «toute la population qui est descendue pour prendre possession d'un territoire et se libérer d'une présence coloniale».

L'historien considère qu'il faut «contextualiser» les opérations du 20 août 1955, qui ont été «exécutées» huit mois après le déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, en explorant les conditions qui ont prévalu lors de ces événements, mettant en exergue les «persécutions» dont faisaient l'objet les militants, l'absence de la logistique et des moyens.

«Lorsque les premières actions contre les installations coloniales militaires ou civiles ont été lancées, on a pensé un moment que c'était des actes de bandits d'honneur (...).

Il a fallu compter sur les militants, la base logistique et l'intendance de l'organisation clandestine et non pas sur la grande organisation du PPA/MTLD avec ses centaines de milliers de militants



puisque même par rapport à cette organisation politique révolutionnaire, il n'y avait plus de liens», a-t-il expliqué.

Selon lui, il a fallu compter sur des abris mis en place, sur des refuges préparés avec les quelques provisions et aussi sur des gens qui étaient répartis dans les montagnes.

«C'est en terre hostile et poursuivis par toutes les polices et progressivement par les éléments de la gendarmerie française et ensuite de l'armée.

Forcément quelques parties ont été gagnées à la cause de l'indépendance».

Il a expliqué que la répression était «féroce et terrible», que ce soit à Filfila, Azabza, El Harrouch, Collo ou ailleurs et «elle n'a pas visé les porteurs d'armes uniquement mais toute la population».

Donc, a-t-il précisé, les populations ont demandé refuge dans les montagnes.

«C'était la première fois depuis Novembre 1954 que le peuple va vers les militants et cherche leur protection.

Les villages coloniaux ont été désertés, les rangs de l'Armée de libération se sont renforcés.

L'armée est devenue celle du peuple», a précisé Djerbal.

En réponse à une question sur la «rareté» des écrits relatifs à ces événements, l'historien estime que les écrits ne sont pas publiés, «pour ne pas dire censurés».

### Un problème de mémoire collective française

«Des travaux ont été réalisés, des thèses et articles ont été publiés, malheu-

reusement dans des revues étrangères, alors que des ouvrages sont sous censure depuis trente ans et à ce jour (même).

Tout cela induit qu'on connaît mal notre histoire», a-t-il déploré.

Evoquant le livre de Claire Mauss-Copeaux sur les événements du Constantinois, paru en 2011 sous le titre «20 août 1955 insurrection, répression et massacre», Daho Djerbal a estimé que «le livre de Mauss-Copeaux n'est pas le seul à avoir subi une semi-censure puisqu'il a été édité, y en a d'autres mis sous silence».

Selon lui, le fond du problème n'est pas l'édition française concernant les livres ayant trait à ce qu'ils appellent «là-bas la guerre d'Algérie». (la jeune historiographie appelle cela la guerre d'indépendance), le problème se pose au sein de la mémoire collective française d'une manière générale.

«Pendant toute la durée de la guerre de libération (expression impropre pour qualifier ce qui s'est passé, c'était une révolution), il y avait 2,5 millions de Français en Algérie.

Pour la seule année 1959, il y avait un effectif militaire de 400 000 éléments,

sans parler des auxiliaires pour une popula-

tion de 9 millions d'individus.

Cela veut dire que c'est toute une génération de Français qui avait mis la main à la pâte», a-t-il expliqué.

«Ce qui fait, a enchainé l'historien, qu'à chaque fois qu'on parle des exactions, des crimes, de la torture et des massacres, tout le monde est concerné, ce qui amène globalement à une mise sous si-

lence, un contournement dans la conscience collective française».

«Quoi qu'on fasse, on ne peut publier ce genre d'écrit en France et, particulièrement, lorsque cela vient d'un non-Français, Algérien ou Anglo-saxon», a asséné l'historien.

Revenant sur le nombre des victimes et la répression qui a suivi les opérations du Constantinois, M. Djerbal a soutenu que «la question n'est pas celle du nombre, mais plutôt de l'esprit qui prévalait», soulignant qu'il ne fallait pas personnaliser ou réduire les événements à des personnes à l'image du gouverneur général d'Algérie de l'époque, Jacques Soustelle.

«C'était tout le gouvernement français et toute la population française qui pensaient que toute la population était responsable des actions, donc il fallait la bombarder.

Historiquement, ce ne sont pas les insurgés qui étaient bombardés, mais c'est tout le peuple algérien pour lui donner une leçon, pensaient-ils.

Les responsables politiques et militaires disaient qu'il faut que la répression soit la plus large possible, la plus profonde et la plus durable».

L'historien Daho Djerbal a conclu en disant que «la plus grande défaite de l'armée française coloniale ne constituait pas les actions armées et les sabotages, mais le fait qu'elle a poussé le peuple dans les rangs de l'Armée de libération nationale».

APS

# 20 AOÛT 1955 / 1956

SYMBOLISANT L'OFFENSIVE  
DU NORD CONSTANTINOIS

LA TENUE DU CONGRÈS  
DE LA SOUMMAM

## Journée nationale du moudjahid Deux étapes cruciales dans la guerre de libération



La date du 20 août, symbolisant l'offensive du Nord-Constantinois (1955) et la tenue du congrès de la Soummam (1956) commémore deux étapes cruciales dans l'histoire de la guerre de libération nationale, affirmaient mardi à Alger des moudjahidines et des historiens.

La journée du Moudjahid commémore deux dates charnières dans l'histoire de la Révolution et deux étapes importantes dans le combat militaire et politique, a indiqué l'historien Hassan Zeridi lors d'une conférence au forum du journal «El Moudjahid», organisé par l'association «Mechala Echahid».

Pour le conférencier, la première date avait constitué «un bond qualitatif» pour la Révolution et a permis de faire entendre la voix de la Révolution à l'étranger, alors que la deuxième date fut une halte «d'organisation par excellence» et a permis d'adopter une feuille de route pour aller de l'avant vers l'indépendance.

Il a rappelé que ces deux dates étaient l'œuvre de jeunes issus de différentes classes de la société algérienne.

Le conférencier a estimé que le 20 août 1955 fut une date où le peuple s'est dépêché d'adhérer à une Révolution alors que le 20 août 1956 fut une halte pour arrêter le plan d'action du combat pour l'indépendance et atteindre l'objectif tracé un certain 1er Novembre 1954.

De son côté, le moudjahid Amine Khan, commandant de la Wilaya II historique, a indiqué que l'offensive du Nord-Constantinois contre les casernes de l'armée française, avait été initiée par Zighoud Youcef ayant pour objectif de relever le défi contre les plans de l'occupation française visant à éteindre le flambeau de la Révolution.

Pour sa part, le moudjahid Salah Boudjemaa a souligné que l'offensive du Nord-Constantinois menée par Zighoud Youcef, avait opéré une rupture entre le peuple algérien et le régime colonial français.

Etaient présents à cette conférence des membres des familles des martyrs Zighoud Youcef et Abane Ramdane, des moudjahidines et des étudiants.

## Zighoud Youcef, le redoutable stratège militaire et maître de la guérilla

Le martyr Youcef Zighoud, un redoutable stratège militaire qui excellait dans l'art de la guérilla urbaine et des embuscades, avait réussi à lancer, le 20 août 1955, avec une poignée de moudjahidines, une offensive historique combinant actions militaires et soulèvement populaire dans le Nord-Constantinois, pour prouver au monde entier la détermination du peuple algérien à recouvrer son indépendance.

Le colonel Zighoud, chef de la Wilaya II historique et un des principaux dirigeants de la guerre de libération nationale, avait planifié et lancé l'offensive du Nord-Constantinois pour des visées militaires, politiques et diplomatiques.

L'offensive ambitionnait notamment de redynamiser la lutte armée en fragilisant le siège imposé aux Aurès et à la Kabylie et en menant des opérations militaires simultanément dans plusieurs régions pour disperser les troupes de l'armée coloniale.

Mobiliser le peuple autour de son Armée de libération nationale (ALN) et démontrer sa ferme volonté d'obtenir son indépendance aux opinions publiques française et internationale, était l'autre objectif que ce jeune colonel, décrit comme un «loup maigre et sec» par Jacques Duchemin, auteur d'une partielle et partielle Histoire du FLN (Table Ronde, Paris 1962), voulait atteindre.

Il était également question d'internationaliser la question algérienne en l'inscrivant comme une question de décolonisation à l'ordre du jour des Nations unies dans une époque marquée par un large mouvement de libération.

Sa capacité d'imaginer et de concrétiser une opération d'une telle envergure prouve que le martyr Zighoud était un homme et un militaire exceptionnel.

Né le 18 février 1921 dans le village de Smendou qui porte aujourd'hui son nom (au nord-est de Constantine), Youcef Zighoud a adhéré dès l'âge de 17 ans au Parti du peuple algérien (PPA) dont il fut, en 1938, le premier responsable à Smendou.

Elu du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) en 1947, Zighoud avait rejoint la fameuse Organisation spéciale (OS) chargée de préparer les conditions nécessaires à la lutte armée, après que l'échec de la voie pacifique était devenu flagrant.

Son arrestation en 1950 lors de la découverte de l'OS par la police coloniale et son incarcération à la prison d'Annaba, avaient renforcé sa volonté d'aller jusqu'au bout dans sa lutte contre le colonialisme français qui tentait à travers ses médias et sa propagande militaire de réduire l'ALN et le FLN au rang de «groupes terroristes» et de «bandes de voleurs».

Zighoud avait réussi à s'évader de prison en avril 1954 et entrer dans la clandestinité pour s'engager dans l'action militante du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) dès sa création.

Youcef Zighoud, qui en fut l'un des promoteurs, y fut nommé membre du Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA), a été élevé au grade de Colonel de l'ALN et confirmé comme commandant de la Wilaya II après la mort de Didouche Mourad au Champ d'honneur.

Pionnier de l'action militaire, le martyr Zighoud a été l'un des tout premiers à tirer les cartouches de la libération.

C'est lui qui avait mené un attentat contre la caserne de la gendarmerie de Condé Smendou en novembre 1954.

De l'aveu même de chefs de l'armée française, il avait inauguré la guérilla urbaine à Bône (Annaba) et à Philippeville (Skikda).

Feu Mahfoud Bennoune, capitaine de la Wilaya II, disait de lui que c'était «un homme réfléchi, intelligent, sérieux, profondément engagé pour la cause nationale, bien organisé et surtout d'une extrême modestie».

Ce portrait paraît d'autant plus juste que la Wilaya II est la seule qui ait échappé aux implacables purges ayant endeuillé les maquis à partir de 1958, suite à la fameuse «bleute», l'opération d'intox, à grande échelle, initiée par les services d'action psychologique de l'armée coloniale.

Selon un témoignage du défunt Salah Boubnider, qui lui avait succédé au poste de commandant de la Wilaya II historique, Zighoud avait décidé et conçu une opération militaire dans le village de Sidi Mezghiche (wilaya de Skikda).

Cette opération se voulait une action psychologique destinée à renforcer la confiance des habitants de ce village en la capacité d'action de l'ALN.

Un groupe de 160 hommes, des officiers pour la plupart, a été mobilisé pour accrocher avec un total succès des unités de l'armée française dans les alentours de Sidi Mezghiche.

Au terme de cette opération, le colonel Zighoud Youcef avait confié à ses collaborateurs que le peuple algérien «est un grand peuple, sa volonté est immense, sa disponibilité est per-



manente. Il lui faut une direction à sa dimension, qui le convainc, nous ne devons pas le décevoir, sinon il risque de commettre de graves dégâts.

Si la direction n'est pas à la hauteur du peuple qu'elle-même, alors ce dernier peut faire des choses incontrôlables».

C'est au cours d'une tournée d'explication et d'organisation dans les unités de l'ALN placées sous son autorité que Zighoud tomba au Champ d'honneur dans une embuscade tendue par l'ennemi à Sidi Mezghiche, le 25 septembre 1956, à l'âge de 35 ans.

APS

## PROTECTION DU CONSOMMATEUR

## La LFC 2015 durcit les sanctions pécuniaires

**La loi de finances complémentaire 2015 a révisé en forte hausse le montant des amendes transactionnelles prévues par la loi sur la protection du consommateur.**

L'amende transactionnelle est un accord à l'amiable entre la direction chargée du contrôle des pratiques commerciales et l'opérateur économique, dans le but de mettre fin au conflit entre ces deux parties sans recourir à la justice, explique-t-on.

Ainsi, l'article 75 de la LFC 2015 a modifié les dispositions de l'article 88 de la loi de février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes qui avait fixé le montant de l'amende transactionnelle.

Désormais, le défaut d'innocuité (nocivité) des denrées alimentaires est puni d'une amende de 500.000 DA (contre 300.000 DA auparavant), tandis que l'amende pour défaut d'hygiène et de salubrité passera à 300.000 DA (contre 200.000 DA).

Celle liée au défaut de sécurité a été augmentée à 400.000 DA (contre 300.000 DA auparavant).

De même, le défaut de contrôle



préalable de conformité est sanctionné financièrement par une amende de 400.000 DA (contre 300.000 DA), tandis que le défaut d'étiquetage du produit est puni d'une amende de 400.000 DA (contre 200.000 DA).

L'amende pour défaut d'essai du produit est, quant à elle, fixée à 100.000 DA (contre 50.000 DA).

Par contre, l'amende transactionnelle pour défaut de garantie ou d'exécution de la garantie a été abaissée à 100.000 DA (contre 300.000 DA).

Quant au montant de l'amende prévue pour refus d'exécution du

service après-vente, il a été maintenu à 10% du prix du produit acquises.

Ces mesures entrent dans le cadre du renforcement de la réglementation sur les activités commerciales pour se mettre davantage en conformité aux standards internationaux dans le cadre de l'accès à l'OMC.

Il s'agit de la mise à niveau du dispositif réglementaire du commerce, dont essentiellement la loi de février 2009 relative à la protection du consommateur, par rapport au référentiel international en la matière.

## Oran : saisie de produits alimentaires impropre à la consommation de près de 29 millions DA

Le montant des saisies de produits alimentaires reconnus non-conformes ou impropre à la consommation dans la région de l'Ouest du pays s'est élevé à 29 millions DA pour la période allant du 1er juillet au 31 juillet dernier, a-t-on appris mercredi du Directeur régional du commerce d'Oran.

Ces saisies, effectuées à titre préventif durant la saison estivale au niveau des wilayas d'Oran, d'Aïn Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Mostaganem à la faveur du programme de contrôle économique en amont et en aval de certaines activités à indice de risque élevé.

Les produits visés sont, entre autres, les pâtisseries, les crèmes glacées, les viandes et produits carnés, le lait et dérivés, les jus et boissons gazeuses ainsi que les restaurants et les fast-foods, a indiqué à l'APS, Abderrahmane Benhazil, en faisant observer qu'une attention particulière a été accordée au respect de la chaîne de froid.

Ces opérations de contrôle axées sur la prévention des risques liés à la consommation des produits alimentaires susceptibles de provoquer des toxiques infections ont été marquées par la fermeture de 170 établissements, a ajouté le même responsable.

Durant la même période, plus de 2 tonnes de produits divers impropre à la consommation ont été saisies à Oran, pour une valeur de plus de 100 millions DA, a ajouté le même responsable, qui a rappelé, dans ce contexte, les actions de sensibilisation assurées par ses services se rapportant aux aspects pratiques commerciales en lien avec l'information sur les prix et tarifs et la transparence et la loyauté des transactions commerciales.

Par ailleurs, plus de 8.000 infractions donnant lieu à l'établissement de 7.685 procès verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants ont été établis par les services de contrôle qui ont effectué un total de 43.278 interventions au double plan de contrôle de la qualité et des pratiques commerciales ayant touché les secteurs d'activités ciblés au niveau des 5 wilayas de l'Ouest.

Selon la même source, ces opérations de contrôle ont permis également de déceler un chiffre d'affaires dissimulé de 16 millions DA de défaut de facturation.

En matière de mesures administratives, il a été enregistré 512 propositions de fermeture et ou de suspension d'activité au niveau de la région d'Oran, a encore précisé le même responsable.

## Les agriculteurs pourront commercialiser leur production dans les marchés de gros

Des discussions sont en cours avec le ministère de l'Agriculture dans l'optique de permettre aux agriculteurs de commercialiser eux-mêmes leur production dans les marchés de gros des fruits et légumes, a annoncé mardi à Sétif le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb.

Cette mesure devra permettre de réguler les prix et de mettre fin aux pratiques spéculatives, a souligné le ministre au cours d'une visite d'inspection du chantier de réalisation du marché de gros des fruits et légumes.

Ce futur marché à vocation nationale, qui s'étend sur trente (30) hectares au lieu-dit Aïn Sfifa (sortie sud de Sétif), figure parmi huit (8) structures analogues en construc-

tion dans plusieurs wilayas du pays, a-t-on rappelé sur place.

Prévu pour être réceptionné au 2e semestre 2016, ce marché dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 50%, permettra de créer jusqu'à 3.000 postes d'emploi permanents et offrira une capacité de transit de fruits et légumes de l'ordre de 500.000 tonnes/an. M. Belaïb qui a particulièrement insisté sur l'importance de telles structures, a indiqué que les transactions commerciales de gros s'effectueront exclusivement dans ces espaces qui offriront, a-t-il souligné, les conditions idoines en matière de conditionnement et de qualité.

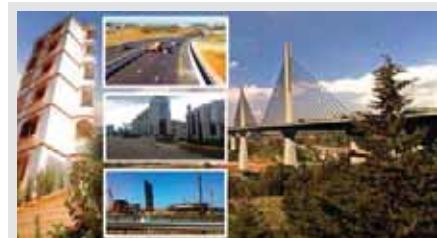
Une donnée importante qui pourrait, selon le ministre, favori-

ser les exportations.

Le ministre a également rappelé que l'Etat, qui s'oriente de plus en plus vers la protection et la promotion de la production nationale, continuera de subventionner les produits de grande consommation en dépit de la baisse des revenus pétroliers.

Il a par ailleurs fait savoir que des mesures étaient en cours pour organiser davantage l'activité des concessionnaires de véhicules.

Le ministère de l'Industrie et des mines et celui du Commerce n'ont pas l'intention de réduire l'importation de véhicules mais tiennent à conférer davantage de transparence à l'activité des concessionnaires et à veiller à la sécurité de leurs clients.



## La croissance hors-hydrocarbures 2014 ralentie par les secteurs agriculture-BTPH

Le PIB hors-hydrocarbures a connu une décelération en 2014 avec un taux de croissance de 5,6% contre 7,1% en 2013, en raison du ralentissement de la croissance dans les secteurs agricole et du BTPH, selon l'Office national des statistiques (ONS). Dans sa dernière publication sur les comptes économiques du pays, l'ONS indique qu'avec une croissance de 2,5% en 2014 par rapport à l'année précédente, le secteur agricole a réalisé "le taux de croissance le plus bas enregistré depuis 2009".

Ce constat est confirmé lorsqu'il est observé que le PIB hors agriculture a connu une amélioration puisque son taux de croissance a nettement augmenté en passant à 3,9% en 2014 contre 2,3% en 2013.

L'examen du taux de croissance sur une période décennale montre le caractère erratique de l'évolution de la production agricole avec une succession de pics de croissance et de fortes baisses de l'activité, constate cet office.

Mais depuis 2009, il est enregistré une décelération du rythme de croissance agricole après le pic de production de l'ordre de 21,4% il y a six ans, qui peut être considéré comme le pic absolu après celui de 2003 (+19,5%).

Pour l'ONS, la croissance de la production agricole a été "fortement affectée" en 2014 par la forte baisse de la production céréalière (-30%) après celle de 2013 (-4%).

La croissance du BTPH agriculture, sylviculture et pêche, qui a atteint 1.774,5 milliards (mds) de DA en 2014, est restée cependant positive grâce aux performances appréciables de la production végétale hors céréales ainsi que de la production animale, relativise-t-il.

## Le BTPH confronté à une croissance moindre

En 2014, le secteur du BTPH a été de nouveau confronté à une croissance légèrement moindre avec un taux de croissance de 6,9% contre 7,1% en 2013 (8,6% en 2012).

En outre, le secteur des services et travaux publics pétroliers, qui avait connu une faible croissance en 2013, a réalisé une croissance de 3,6% en 2014, une "performance à relier au nouveau climat qui s'installe dans le secteur des hydrocarbures", note l'office.

Quant au secteur industriel, dont la part au PIB algérien reste inférieure à 5%, sa croissance s'est vue légèrement reculer à 3,9% en 2004 contre 4,1% en 2013, en raison notamment d'une baisse d'activité dans les secteurs des ISMME (Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électroniques) et dans la chimie.

Mais en dépit des taux de croissance de ce secteur "encore faiblement positifs, très irréguliers et insuffisants", ce dernier semble avoir rompu avec la forte dépression qui l'a caractérisé ces dernières années, note la même source.

Pour le secteur des services marchands (banques, assurances...), la croissance a été de 8% en 2014, tandis que les services non marchands (les services des administrations publiques notamment) ont évolué à un taux de 4,4% par rapport à 2013.

Pour ce qui concerne la consommation finale totale, à savoir celles des ménages et des administrations publiques, son taux de croissance a été de 4,4% (contre 5% en 2013) pour les ménages et de 1,1% pour les administrations publiques.

Le relatif tassement de la consommation des ménages s'explique surtout par un "comportement d'arbitrage" entre l'investissement, notamment en logement, et la consommation, selon l'office.

## Ralentissement de la croissance de l'investissement

Pour ce qui est de l'investissement, l'ONS souligne que l'effort en la matière reste encore "très important" même s'il provient essentiellement de la dépense publique et du secteur énergétique.

La formation brute de capital fixe (Fbcf), qui représente l'investissement dans des projets durables par de différents agents économiques, a généré 36,7% du PIB en 2014 (contre 34,2% en 2013).

Les investissements en capital fixe ont été de 6.311,8 mds de DA (environ 78,3 mds usd) en 2014, en hausse de 6,4% par rapport à 2013 (contre +8,6% en 2013), soit une décelération engendrée par le recul des importations de biens d'équipements industriels, explique l'ONS.

APS

## Le pétrole en baisse hier en Asie

Les cours du pétrole baissaient mercredi en Asie dans un marché qui attend la publication de nouveaux chiffres sur l'état des réserves de brut aux Etats-Unis.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre cédait 17 cents, à 42,45 dollars.

Le baril de Brent, la référence européenne du brut, pour livraison en octobre, perdait 23 cents, à 48,58 dollars.

Les cours avaient légèrement rebondi mardi mais d'après les analystes, une reprise durable est peu probable tant le marché est inondé d'or noir.

La production continue à être très élevée que ce soit au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui dépasse largement son plafond théorique de 30 millions de barils par jour (bpj), comme aux Etats-Unis, qui produit du pétrole de schiste.

Mardi à la clôture, le WTI a gagné 75 cents à 42,62 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le Brent a terminé en hausse de sept cents à 48,81 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres.

## Le pétrole en deux directions dans un contexte de poursuite de surabondance de l'offre

Les prix du pétrole ont évolué en deux directions mardi en fin d'échanges européens, à la veille de la publication des statistiques du département américain de l'Energie (DoE), alors que la surabondance de l'offre persiste toujours.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a baissé de 9 cents à 48,65 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre a progressé de 35 cents à 42,22 dollars.

Les opérateurs de marché se positionnaient avant la publication des statistiques sur les stocks américains de brut et avant les chiffres officiels du DoE mercredi.

Les experts s'attendaient, selon des prévisions médianes, à un déclin des stocks de brut rapportés par le DoE de 750.000 barils pour la semaine achevée le 14 août.

«Les cours du pétrole sont toujours sous pression et cela ne devrait pas prendre longtemps au Brent pour glisser sous son plus bas en 6 mois et demi, et au WTI de tomber sous son minimum en six ans et demi atteint la semaine dernière», ont souligné des analystes.

Les cours du WTI ont atteint vendredi dernier leur plus bas niveau depuis début mars 2009 à 41,35 dollars le baril, tandis que le Brent avait glissé à un nouveau plus bas depuis la fin janvier en début de semaine dernière à 48,24 dollars le baril.

Ils ont ainsi perdu plus de la moitié de leur valeur depuis leur pic de juin 2014, plombés par une offre excédentaire malgré une amélioration de la demande stimulée par les prix bas.

Mais cette embellie de la demande a surtout profité au marché des produits pétroliers, notamment à l'essence, et moins au brut car les producteurs d'or noir ont continué à pomper au maximum pour compenser la baisse des cours.

«Les prix de l'or noir souffrent car les stocks de brut continuent de grimper, et ils devraient rester sous pression jusqu'en 2018 dans les conditions actuelles de surabondance d'offre, d'un retour de l'Iran et d'un dollar robuste», a-t-on noté. Un nouveau commentaire lundi des autorités iraniennes sur les exportations du pays une fois les sanctions internationales levées a d'ailleurs pesé sur les marchés, selon d'autres analystes.

APS

## NORVÈGE

# Le fonds souverain du pays enregistre un rendement négatif

**Le plus gros fonds souverain au monde, le fonds de pension public norvégien, a affiché mercredi son premier rendement trimestriel négatif (-0,9%) depuis trois ans, plombé par le marché des obligations.**

Les placements en obligations, qui représentent plus d'un tiers (34,5%) du portefeuille total d'investissements, ont eu un rendement négatif de 2,2% au deuxième trimestre, a indiqué la Banque de Norvège qui gère l'énorme manne financière.

Fin juin, à l'issue d'un trimestre que le patron du fonds, Yngve Slyngstad, a qualifié de «relativement calme», le fonds pesait 6.897 milliards de couronnes (753 milliards d'euros au taux actuel).

Les actions, son plus gros actif (62,8% du portefeuille), ont quant à elles enregistré un rendement légèrement négatif de 0,2% tan-



dis que les investissements immobiliers (2,7% du portefeuille) ont vu leur valeur progresser de 2,0%.

Alimenté par les revenus pétroliers publics afin de financer les futurs besoins de l'Etat-providence, le

fonds a, au cours du deuxième trimestre, réalisé une grosse opération en rachetant pour 17,9 milliards de couronnes 45% d'un ensemble de 322 dépôts logistiques répartis entre 17 Etats aux Etats-Unis.

Signe d'un léger rebond du baril, l'Etat norvégien a abondé le fonds avec 12 milliards de couronnes de revenus pétroliers après seulement 5 milliards au premier trimestre mais ces transferts financiers restent très éloignés de la moyenne trimestrielle (60 milliards de couronnes) des dix dernières années.

C'est la première fois depuis le deuxième trimestre 2012 que le fonds enregistre un rendement négatif.

Au premier trimestre, il avait affiché une rentabilité record de 5,3% grâce essentiellement aux mesures d'assouplissement monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).

## L'euro monte un peu face au dollar

L'euro montait un peu mercredi face au dollar dans un marché attente avant la publication en fin de journée du compte-rendu de la dernière réunion monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

La monnaie unique européenne valait 1,1037 dollar contre 1,1029 dollar mardi soir.

La devise européenne se stabilisait face à la monnaie nippone, à 137,23 yens contre 137,19 yens mardi soir.

Le dollar aussi se stabilisait face à la devise japonaise, à 124,33 yens contre 124,38 yens la veille.

Mercredi, les marchés attendent les chiffres de l'inflation américaine et les minutes de la dernière réunion du FOMC (Comité de politique monétaire de la Fed), notaient un analyste.

Pour les analystes, la journée de mercredi est le jour le plus important de cette semaine car la publication des minutes de la Fed pourrait pro-

duire quelques mouvements dans un marché très calme depuis lundi en raison de la période estivale.

Une hausse des taux américains rendrait le billet vert plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs.

Les cambistes spéculent depuis des mois sur la date d'un premier relèvement des taux de la banque centrale américaine et estimaient jusqu'à la semaine dernière que la probabilité d'une augmentation en septembre était très élevée.

L'euro était de son côté quelque peu soutenu par «un regain d'optimisme sur la Grèce» après le relèvement d'un cran de la note de la dette de la Grèce par l'agence de notation financière Fitch, après l'accord conclu entre Athènes et les institutions européennes accordant un troisième plan d'aide, relevait la même source.

En outre, les cambistes se mon-

traient optimistes sur le fait que les députés allemands devraient approuver mercredi ce plan d'aide.

De leur côté, les devises asiatiques, notamment le dong vietnamien, continuaient de souffrir des dévaluations surprise de la monnaie chinoise la semaine dernière, de nombreux investisseurs ayant accéléré leur désengagement des marchés de ces pays émergents en raison des inquiétudes sur la vigueur de la croissance de l'économie chinoise.

La livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 70,46 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5667 dollar pour une livre.

La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0758 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9743 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.123,20 dollars au fixing du matin, contre 1.111,45 dollars mardi soir.

## La Grande-Bretagne délivre de nouveaux permis pour le gaz de schiste, une première depuis 2008

Les autorités britanniques ont annoncé mardi les noms des entreprises retenues pour 27 nouveaux permis d'exploration d'hydrocarbures conventionnels et de schiste, pour la première fois depuis sept ans concernant cette source d'énergie non conventionnelle.

Le régulateur national du secteur, OGA (Oil & Gas Authority), a indiqué dans un communiqué avoir sélectionné notamment les groupes britanniques Cuadrilla et IGas, le français GDF Suez (Engie) ou encore le suisse Ineos pour un total de 27 blocs terrestres d'exploration dans le centre et le nord de l'Angleterre.

Il s'agit de la première



fois depuis 2008 que des permis ont été proposés pour explorer du pétrole et du gaz de schiste dans le pays.

Les licences doivent être formellement attribuées aux entreprises sélectionnées au cours de l'année.

Elles ne le seront qu'après la finalisation d'études environnementales plus poussées pour un second groupe de 132 blocs d'exploration à travers le pays, qui devraient être proposés ultérieurement.

«Il est important que nous continuions dans cette

voie et faisons avancer le schiste, tout en maintenant de solides contrôles environnementaux.

L'investissement dans le schiste pourrait atteindre 33 milliards de livres (46,5 milliards d'euros) et soutenir 64.000 emplois», a souligné Nicholas Bourne, secrétaire d'Etat à l'Energie. Le Premier ministre conservateur David Cameron défend fermement le développement du gaz de schiste, y voyant potentiellement une source d'énergie bon marché et abondante, malgré l'opposition de certains riverains et associations de défense de l'environnement qui s'inquiètent des conséquences de l'utilisation de la technique de la fracturation hydraulique.

# GRÈCE

## Le Parlement allemand devait approuver hier le troisième plan d'aide

**Les députés allemands devaient approuver hier le troisième plan d'aide à la Grèce qui pourrait atteindre 86 milliards d'euros sur trois ans.**



La chancelière Angela Merkel, chef des conservateurs n'a finalement pas pris la tête de la défense de ce plan, laissant son ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, appeler les élus à approuver ce programme pouvant atteindre 86 milliards d'euros sur trois ans.

«Au regard du fait que le parlement grec a déjà adopté une grosse partie des mesures (de réformes), il serait irresponsable de ne pas utiliser cette chance pour un nouveau départ en Grèce», a martelé le ministre, considéré comme le tenant d'une ligne extrêmement dure vis-à-vis d'Athènes.

M. Schäuble a concedé qu'il «n'y a pas de garanties» de succès, mais qu'avec l'adoption du plan, la balle sera dans le camp grec.

«Si la Grèce fait face à ses responsabilités, et si le programme est mis en oeuvre de manière complète et résolue, alors l'économie grecque pourra

croître dans les prochaines années», a-t-il dit peu après le début de la séance dans la matinée.

Il a aussi souligné que le Premier ministre grec Alexis Tsipras devait certes «faire l'inverse de ce qu'il a promis» à son électorat, mais que les réformes imposées avaient fonctionné en Irlande, en Espagne, au Portugal et à Chypre.

Aux Pays-Bas aussi, les députés doivent voter mercredi ce plan d'aide et le Premier ministre Mark Rutte pourrait faire face à une motion de censure.

L'adoption de ce plan est nécessaire pour que la Grèce puisse rembourser jeudi 3,4 milliards d'euros à la Banque centrale européenne.

Les 631 élus du Bundestag avaient déjà approuvé le 17 juillet le lancement de négociations sur ce troisième programme d'aide.

Le oui des élus ne fait aucun doute,

la «grande coalition» réunissant les sociaux-démocrates (SPD) et les Unions chrétiennes (CDU d'Angela Merkel et son allié bavarois CSU) disposant de 504 sièges sur 631.

Mais si le SPD soutient le texte tout comme une partie de l'opposition, la grogne monte dans les rangs conservateurs, malgré les sacrifices imposés aux Grecs.

Lors d'un vote blanc mardi, le groupe CDU-CSU a comptabilisé 56 «non».

Le 17 juillet, 60 de ces 311 députés s'étaient opposés à la position de la chancelière contre 29 en février.

Pour rassembler les troupes, le secrétaire général de la CDU, Peter Tauber, a jugé que voter contre «reviendrait à poignarder dans le dos la chancelière», dont la popularité reste au zénith et à qui nombre d'analystes accordent déjà un quatrième mandat à l'issue des législatives de 2017.

## Il serait «irresponsable» de ne pas aider la Grèce



Le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble a jugé mercredi qu'il serait «irresponsable» que les députés allemands rejettent le plan d'aide à la Grèce, défendant devant le Bundestag ce troisième programme censé sortir Athènes de l'ornière.

«Au regard du fait que le parlement grec a déjà adopté une grosse partie des mesures (de réformes), il serait irresponsable de ne pas utiliser cette chance pour un nouveau départ en Grèce», a martelé le ministre, considéré comme le tenant d'une ligne extrêmement dure vis-à-vis d'Athènes. Les députés allemands devraient en grande majorité suivre l'avis du gouvernement, comme ils l'ont fait à chaque vote

sur la Grèce, et ce malgré une montée des voix contre dans le parti conservateur CDU de la chancelière Angela Merkel.

Insistant sur le fait que ce nouveau programme, pouvant apporter quelque 86 milliards d'euros à la Grèce en différents versements, était soumis à des

conditions que la Grèce doit remplir, ce qui sera régulièrement vérifié, Wolfgang Schäuble a expliqué que le but des nombreuses réformes demandées était «que la Grèce se remette économiquement debout sur ses propres jambes le plus vite possible». Le ministre allemand a réaffirmé

être «tout à fait confiant» dans le fait que le Fonds monétaire international (FMI) s'associerait finalement à ce plan en octobre, si les conditions sont remplies. L'institution internationale, qui avait participé aux deux premiers programmes d'aides à la Grèce, réclame un allègement «significatif» du poids de la dette grecque.

L'Allemagne est opposée à tout effacement pur et simple d'une partie des créances, mais est en revanche prête à jouer sur les taux d'intérêt et les maturités des créances, ce qui toutefois laisse une marge de manœuvre «limitée», a reconnu Wolfgang Schäuble. «Une participation du FMI, également financière, est indispensable», a insisté le ministre.

## L'agence Fitch relève d'un cran la note de la dette de la Grèce

L'agence de notation financière Fitch a relevé mardi d'un cran la note de la dette de la Grèce après l'accord conclu entre Athènes et les institutions européennes accordant un troisième plan d'aide.

Fitch a relevé à «CCC» au lieu de «CC» la note de la dette à long terme de la Grèce, estimant que l'accord du 14 août a réduit «le risque d'un défaut

de la Grèce sur ses obligations au secteur privé».

Le plan d'aide assorti d'un programme de réformes et qui prévoit le versement d'une première tranche de plus de 20 milliards d'euros «dès cette semaine», «devrait soulager la tension qui pesait ces derniers mois sur les liquidités et couvrir le remboursement de 3,2 milliards d'euros dus le 20

août» à la Banque centrale européenne, écrit l'agence de notation.

Elle souligne néanmoins que «les risques que le programme échoue demeurent élevés».

«Il faudra du temps pour restaurer la confiance entre la Grèce et ses créanciers», estime Fitch ajoutant aussi que «la situation politique grecque demeure imprévisible».

## La Chine a injecté près de 100 mds USD pour stimuler son économie

La Chine a injecté presque 100 milliards de dollars (90 milliards d'euros), puisés dans ses réserves de change, dans deux banques structurelles chargées d'accorder des prêts selon les politiques gouvernementales, dernier effort en date de Pékin pour stimuler l'activité.

La banque centrale chinoise (PBOC) a finalisé mardi des apports respectifs de 48 milliards de dollars dans la China Development Bank, et de 45 milliards de dollars dans l'Export-Import Bank of China, a rapporté l'agence officielle Chine nouvelle.

Ces injections étaient destinées à renforcer les capitaux de ces deux institutions financières (structures de mise en oeuvre des politiques publiques) et à soutenir par leur intermédiaire l'activité économique, a poursuivi le média d'Etat.

«Cela suggère que la banque centrale s'efforce désormais de guider ces fonds vers l'économie réelle, notamment les entreprises exportatrices et la construction d'infrastructures», a indiqué un économiste.

De fait, la conjoncture dans la deuxième économie mondiale reste morose, sur fond d'essoufflement persistant de l'activité.

Pékin vise pour 2015 une croissance de 7%, mais même cet objectif — qui marquerait la plus faible performance du géant asiatique depuis un quart de siècle — apparaît difficile à atteindre.

La banque centrale a certes multiplié ces derniers mois les mesures d'assouplissement monétaire — elle a abaissé à quatre reprises depuis novembre ses taux d'intérêt et réduit plusieurs fois les ratios de réserves obligatoires des banques pour les inciter à prêter davantage.

Mais avec un succès incertain.

«Les fonds libérés par le biais de ces précédents assouplissements monétaires n'arrivaient pas à l'économie réelle.

La plupart se retrouvaient bloqués dans les institutions financières et venaient gonfler les marchés boursiers», soulignait-il.

La Bourse de Shanghai s'est ainsi envolée de 150% en l'espace d'un an, dopée par un endettement massif des investisseurs — encouragés à s'endetter pour acheter des actions.

Mais cette hausse euphorique du marché, déconnectée d'une économie réelle en plein ralentissement, a pris fin mi-juin, les Bourses chinoises dégringolant alors de plus de 30% en trois semaines. Ces récentes injections de 100 milliards de dollars ont été opérées par la Wutongshu Investment Platform, un organisme étatique supervisant les investissements des réserves chinoises de devises étrangères, a précisé Chine Nouvelle.

Les réserves de change de la Chine, les plus importantes au monde, s'établissaient fin juillet à 3.650 milliards de dollars, selon des chiffres officiels...

contre 3.730 milliards de dollars fin mars. Bloomberg News avait précédemment rapporté que China Development Bank (autre institution chargée de mettre en oeuvre les politiques publiques) et l'Agricultural Development Bank of China projetaient des émissions obligataires de 1.000 milliards de yuans (141 milliards d'euros) pour financer des projets d'infrastructures...

là encore pour donner un coup de pouce à l'activité économique.

APS

## NUMÉRO VERT 15-48 DE LA SÛRETÉ NATIONALE : Deux estivants sauvés à Jijel



Deux jeunes estivants ont été sauvés d'une mort certaine, mardi à Jijel, grâce au numéro vert de la Sûreté nationale, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Partis à bord d'un zodiac pour une promenade en mer, les deux navigateurs ont été surpris par des rafales de vents, au large de la localité côtière de Bazoul (15 km à l'est de Jijel), mettant en danger leur vie du fait des conditions météorologiques défavorables. Un citoyen, témoin de loin de la scène, au eu le réflexe d'appeler sur le numéro vert 15-48 des services de police, lesquels ont alerté la Protection civile et les gardes-côtes.

Cette opération de sauvetage des deux naufragés, ramenés sains et saufs, grâce à un geste citoyen a permis de démontrer l'utilité du numéro vert mis en service par le corps de la Sûreté nationale, pour le secours des personnes et la protection de leurs biens, a indiqué la chargée de communication, la commissaire Aziza Djerouou.

## TIZI-OUZOU : Ouverture d'un guichet unique à la CCLS de Draâ Ben Khedda

Un guichet unique assurant diverses prestations agricoles a été ouvert récemment au niveau de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou), a-t-on appris hier d'un responsable de la Direction des services agricoles de la wilaya (DSA). Outre des représentants de la DSA, de la CCLS, de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) et de la Caisse régionale de mutualité agricole, cette structure d'accompagnement des agriculteurs compte également des délégués de l'Union nationale des paysans algérien (UNPA), "chargés de l'étude des demandes des agriculteurs relatives, entre autres, à l'obtention d'un crédit R'fig, les assurances sur leurs récoltes, ou l'approvisionnement en différentes semences", a indiqué à l'APS le chargé du service de soutien à la production, Ali Oukaci.

Selon lui, la CCLS de Draâ Ben Khedda, couvrant les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès et l'Est d'Alger, dispose actuellement d'un stock de 38.000 qx de semences sélectionnées, en perspective de la campagne labours-semaines 2015-2016. Les besoins des producteurs de ces régions (en semences) sont estimés à quelque 28.000 qx.

APS

## EL-BAYADH : 4 opérations d'amélioration du cadre urbain à Boussemghoune

Quatre opérations d'amélioration du cadre urbain, d'un coût de 33 millions de DA puisés du programme communal de développement (PCD-2015), ont été retenues pour la commune de Boussemghoune (160 km au sud d'El-Bayadh), a-t-on appris des responsables de cette collectivité locale.



L'opération de réalisation et de revêtement de routes urbaines sur un linéaire de deux (2) kilomètres s'est taillée le plus gros de ce financement, avec un montant de 20 millions DA, en plus de l'achèvement de l'opération similaire portant sur 3 km lancée en 2014, a précisé le président de l'Assemblée populaire

communale, Omar Kacimi. Une enveloppe de 7 millions de DA a également été consacrée, au titre du même programme, pour l'acquisition et la mise en place de panneaux de signalisation et d'orientation concernant les édifices et espaces publics, ainsi que les monuments et sites touristiques.

Parmi ces sites, Ksar Lassaâd qui remonte au XVII<sup>e</sup> siècle et la Khelwa (lieu de méditation) de Sidi Ahmed-Tidjani, fondateur de la confrérie Tidjania, en plus d'autres monuments et vestiges, dont Aïn-Nekhila et l'oasis de Boussemghoune. Outre des opérations de désensablement et de protection du sable des

zones d'habitation, rurales et sociales, la commune s'emploie, pour un coût de près de 3 millions DA dégagés du PCD, à l'enlèvement des déchets et au curage des aavaloirs du réseau d'assainissement de la ville de Boussemghoune, en prévision de la période des pluies qui causent parfois des inondations.

## Deux centres d'enfouissement technique pour les daïras d'In-Salah et d'In-Ghar

Deux centres d'enfouissement technique (CET) sont en cours d'exécution au niveau des daïras d'In-Salah et In-Ghar, dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'environnement de la wilaya.

Une enveloppe de 310 millions DA a été consacrée à la réalisation de ces projets, et une autre de 100 millions DA pour leur équipement, a-t-on indi-

qué en précisant que ces deux structures environnementales, d'une durée d'exploitation de 10 à 15 ans, auront une capacité de traitement de 25 à 30 tonnes de déchets ménagers et solides.

Livrables dans un délai de huit mois, ces projets, l'un de 12 hectares dans la daïra d'In-Salah et l'autre de 6 ha dans celle d'In-Ghar, seront consolidés par la réalisation de jar-

dins, en plus de la réalisation de terrains d'enfouissement des déchets non recyclables, selon la même source.

Ces projets visent, en outre, la protection de l'environnement et de la santé publique, ainsi que l'élimination des décharges anarchiques, ainsi que l'amélioration de la collecte, le tri et le traitement des déchets.

## BOUMERDÈS : Plus de 70 artisans attendus au salon national de la vannerie

Plus de 70 artisans de différentes wilayas du pays sont attendus au salon national de la vannerie prévu du 23 au 27 août à Boumerdès, a-t-on appris hier du directeur de la chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

Cette édition nationale, la deuxième du genre qui verra la participation de 44 wilayas du pays dont Boumerdès, vise essentiellement à "faire revivre et à mettre en lumière cet artisanat ancestral au travers de ses matières premières nobles telles que le doum, l'osier, ou encore le roseau", a indiqué à l'APS Asmani Ali.

Organisé conjointement par la CAM et la di-



rection du tourisme de la wilaya, le salon national de la vannerie se veut également un "espace de rencontre et d'échanges d'expériences et de savoir-faire entre les artisans et opérateurs participants, mais aussi un lieu destiné à la promotion et à la commercialisation de leurs produits", a-t-il ajouté.

Selon les données fournies par le même responsable, la wilaya de Boumerdès compte plus de 4.600 artisans immatriculés, dont 3000 spécialisés dans l'artisanat de services, près de 900 dans l'artisanat de production, et plus de 700 dans l'artisanat d'art.

Depuis début 2015 à ce jour, quatre (4) artisans de la wilaya ont bénéficié d'un soutien direct du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat, tandis que 12 autres ont été agréés par cet organisme, au moment où les dossiers de 120 artisans ont en cours d'études, selon M. Asmani.

## HADJ 2015

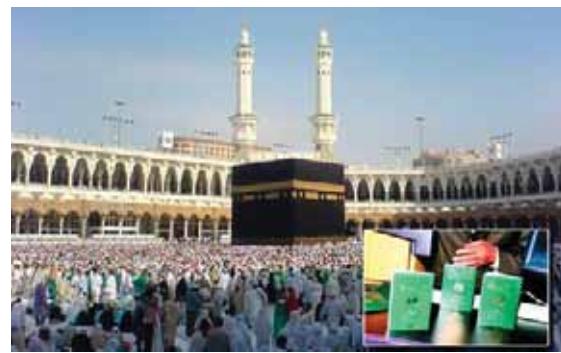
## Les citoyens des wilayas du centre tirés au sort invités à retirer leurs passeports revêtus du visa Hadj

Les citoyens tirés au sort pour le Hadj 2015 dans les wilayas d'Alger, Chlef, Blida, Bouira et Boumerdes, sont invités à retirer leurs passeports revêtus du visa hadj afin de pouvoir acquérir leurs billets d'embarquement en direction de Médine (Arabie Saoudite), a indiqué mardi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, dans un communiqué.

"Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des citoyennes et citoyens tirés au sort pour le Hadj 2015 au niveau des communes relevant des wilayas d'Alger, Chlef, Blida, Bouira et Boumerdes, qu'ils sont invités à se rapprocher de leur wilaya de résidence - Direction de la réglementation et des affaires générales - à l'effet de retirer leurs passeports revêtus du visa hadj et ce en vue d'acquérir leurs billets pour l'embarquement sur les vols d'Air Algérie en partance d'Alger (aéroport Houari-Boumediene) les 26, 27 et 28 août en direction de Médine", a précisé la même source.

"L'achat des billets s'effectue auprès de l'agence spécialisée d'Air Algérie sise aux Pins-Maritimes à Alger", a-t-on ajouté.

Les intéressés peuvent consulter



la première liste des personnes ayant obtenu le visa Hadj sur le site internet du ministère de l'Intérieur et des Col-

lectivités (www.interieur.gov.dz)", a conclu la même source.

## Le nombre de femmes au sein de la mission médicale du Hadj sera revu à la hausse l'année prochaine

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdellmalek Boudiaf a annoncé mardi à Alger que le nombre de femmes au sein de la mission médicale du Hadj sera revu à la hausse l'année prochaine.

Intervenant au terme de la session de formation de la mission médicale du Hadj 2015, le ministre a qualifié d'"insuffisant" le nombre actuel de femmes médecins (25 sur 115 membre de la commission) s'engageant à hisser ce chiffre l'année prochaine dans un souci d'équité entre les deux sexes, a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, exprimé sa satisfaction de la nouvelle organisation du Hadj notamment la présence d'un médecin et d'un paramédical sur les 26 vols



partant de cinq aéroports (Alger, Oran, Constantine, Annaba et Ouargla).

L'introduction de ces nouveaux services auront un "effet positif" sur le bien-être des hadjî, a fait savoir M. Boudiaf rappelant aux membres de la mission

médicale d'accomplir pleinement leur mission et de coordonner les actions avec les différents secteurs pour renvoyer une "image positive de l'Algérie".

Le ministre a, d'autre part, salué les moyens mis en place par l'Etat en vue

d'améliorer les conditions dans lesquelles se dérouleront les rites du Hadj notamment en matière d'hébergement, de restauration et de disponibilité de médicaments.

M. Boudiaf a invité les membres de la mission à être attentifs aux hadjî d'autant plus que la plupart d'entre eux sont âgés souffrant de maladies chroniques rappelant que 30 pèlerins n'ont pas été autorisés à accomplir le Hadj pour des raisons médicales (cancer à un stade avancé, dialysés, grossesse avancée...). Le directeur de l'ONHO, Youcef Azzouza a rappelé, de son côté, que les hadjî pourront bénéficier de nouvelles prestations conformément aux orientations du Conseil des ministres relatives au Hadj.

## ENVIRONNEMENT

## Poursuite des opérations de boisement pour faire d'Ouargla une ville verte

Des opérations de boisement d'envergure se poursuivent à travers la commune d'Ouargla visant à étendre ses espaces verts et relever son taux d'humidité, a-t-on appris hier du président de l'assemblée populaire communale (P-APC).

Dotées d'un financement public de 20 millions DA, ces opérations portent sur la plantation, à travers différents quartiers et cités de la ville, de 12.000 arbustes de différentes espèces, dont l'eucalyptus, le murier, le peuplier, le casuarina, le faux-olivier, en plus d'autres espèces d'embellissement, a précisé Abdelhamid Djezzar.

Projétées au niveau des quartiers de Mekhadma, Saïd Othba, Chorfa, Sidi-Abdelkader, Hai-Bouzid et la cité En-Nasr, ces opérations, confiées en mai dernier à une entreprise locale, ont été interrompues temporairement, en raison des fortes chaleurs ayant sévi depuis le début de l'été dans la région et risquant de compromettre la croissance des plantes.

Elles seront reconduites au mois de septembre prochain, a assuré le même responsable. M. Djezzar a, en



## ACCIDENTS DE LA ROUTE 10 morts et 20 blessés en 24 heures selon la Protection civile

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 20 autres ont été blessées dans 9 accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile.

Le bilan plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec le décès de trois personnes de la même famille, suite à une collision entre un camion semi remorque et un véhicule léger, survenu sur l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Chelghoum Laïd, a souligné la même source.

Par ailleurs, la Protection civile a enregistré six (6) cas de décès par noyade, dont quatre dans les plages des wilayas de Béjaïa, Mostaganem et Tizi Ouzou et deux personnes mortes noyées dans un barrage dans la wilaya de Béchar.

Suite aux fortes chutes de pluie qui se sont abattues sur Tébessa et Djelfa, les éléments de la Protection civile ont également sauvé six personnes cernées par les eaux pluviales dans plusieurs localités de ces wilayas, selon le même bilan.

## SONELGAZ RELIZANE 480 millions DA de créances impayées auprès des abonnés

Le montant des créances détenues par Sonelgaz auprès de ses abonnés dans la wilaya de Relizane s'élève au 31 juillet dernier à 480 millions DA, a-t-on appris mercredi du directeur local de cette entreprise.

Ces créances sont dues aux abonnés ordinaires avec 237 millions DA, puis aux administrations publiques (174 millions DA) et enfin aux entreprises privées avec 77 millions DA, a indiqué à l'APS Karim Boudjaafar, ajoutant que son entreprise s'emploie à recouvrir ces sommes pour les consacrer à des projets devant améliorer les services assurés à la clientèle.

Des mises en demeure sont adressées aux mauvais payeurs avec menace ferme de coupure du courant électrique.

Des campagnes de sensibilisation et d'information ont été également mises sur pied en direction des administrations publiques et des entreprises privées les invitant à honorer leurs factures impayées, depuis des années pour certains de ces abonnés.

Le réseau de distribution de l'électricité dans cette wilaya avait été renforcé à la fin du premier semestre 2015 par la mise en service de 72 transformateurs de basse tension dans le cadre du programme d'urgence 2014.

L'opération a nécessité une enveloppe de plus de 390 millions DA.

Sonelgaz Relizane compte actuellement quelque 146.000 abonnés aux réseaux d'électricité et du gaz de ville.

outre, insisté sur le rôle du citoyen dans la préservation du couvert végétal, de l'environnement et de l'extension de la surface des espaces verts, en vue de contribuer à la réhabilitation de l'écosystème, menacé par les phénomènes de sécheresse, désertification et d'ensablement, au niveau des quartiers dépourvus d'arbres.

La protection de l'environnement et l'objectif de faire de Ouargla une "ville verte", fait partie des priorités du programme de l'APC, a souligné le P-APC, avant de rappeler, dans le même cadre, le projet de réalisation d'un jardin de loisirs, actuellement en phase de démarrage, à travers déjà le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation d'un forage d'irrigation de ses espaces verts.

Ce projet, où est prévu aussi la plantation de 12.000 arbustes, toutes espèces confondues, devra permettre de renforcer le couvert végétal dans la région et de servir d'espace de détente aussi bien pour la population locale, que pour celle des villes voisines et autres usagers de la route.

## CADRE DE VIE

### La dégringolade de Paris



Cherbal E-M

Réputée parmi les villes les plus agréables à vivre au monde, la capitale française, Paris vient pourtant de subir un sévère déclassement dans le dernier palmarès publié par *The Economist Intelligence Unit*, largement repris et commenté par la presse française.

Plaçant Melbourne en tête des villes les plus agréables à vivre, le classement renvoie Paris en bas du tableau ; « Paris chute lourdement, perdant pas moins de 12 places au classement mondial : elle figurait au 17<sup>e</sup> rang en 2014, elle n'est plus que 29<sup>e</sup> cette année », rapporte le site de la télévision française bfmtv.fr qui attribue ce classement à « la division recherches du célèbre magazine britannique, qui vient d'établir la dernière version de son palmarès 2015 des villes où il fait le mieux vivre. »

En Europe, c'est la capitale autrichienne Vienne qui tient le haut du classement, devançant Zurich et Helsinki. Au niveau européen, Paris perd également du grade en passant à la 15<sup>e</sup> place, juste devant Lyon en 16<sup>e</sup> place, qui fait une bonne affaire au niveau mondial en grimant de la 33<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> place.

Peut-être pour consoler tout ce beau monde, l'agence de presse française AFP souligne que, de manière générale, l'Europe « n'a pas la cote. En raison de la guerre, de l'austérité et des attentats, les villes européennes ont souffert d'un déclin de leur qualité de vie, selon un classement annuel de 140 villes publié mardi par le cabinet britannique *The Economist Intelligence Unit* (EIU) ». Certains rechercheront une consolation en considérant que même Stockholm, la capitale suédoise a subi une dégringolade de 9 places

Le responsable de l'étude, Jon Copestake explique à l'AFP quelques facteurs ayant causé le recul des villes européennes, notamment : « Les menaces pour la sécurité personnelle, que ce soit sous forme de criminalité, de troubles ou de conflit, ont une influence négative sur les autres aspects de la qualité de vie ». Il donne pour illustration « le conflit en Ukraine, les attaques terroristes à Paris et l'austérité en Grèce », note l'AFP qui précise que « Kiev a ainsi expérimenté la plus forte chute au classement par rapport à l'année dernière, tombant à la 132<sup>e</sup> place, parmi les dix villes les moins agréables à vivre dans le monde ». A noter enfin que l'étude tient compte de nombreux critères pour établir son classement, essentiellement : « stabilité politique et sécuritaire, qualité de l'éducation, qualité du système de santé, culture et cadre de vie, qualité des infrastructures » indique bfmtv.fr. A noter que la capitale syrienne Damas ferme la marche du classement, juste derrière les capitales libyenne et nigériane.

## IMMIGRATION

### Un accord de coopération sur les migrants entre Paris et Londres sera signé aujourd'hui



Paris et Londres signeront aujourd'hui un accord sur la gestion des migrants qui s'accumulent à Calais dans le nord de la France, portant notamment sur la sécurité, « la lutte contre les filières criminelles de passeurs » et l'aide humanitaire, a annoncé mardi le ministère français de l'Intérieur.

L'accord sera signé à Calais par le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et son homologue britannique Theresa May.

A cette occasion, les deux responsables rencontreront des associations et des élus locaux, a ajouté le ministère français dans un communiqué.

### Près de 1.300 mineurs entrés en Suède au cours des deux dernières semaines

Près de 1.300 mineurs non accompagnés sont entrés en Suède au cours des deux dernières semaines, soit près du triple de ce qui était prévu, selon les chiffres de l'Office suédois des migrations rendus publics dans un communiqué.

« A période exception-

nelle, mesures exceptionnelles. Ces enfants sont originaires de pays en conflit », a déclaré le directeur général de l'Office, Anders Danielsson.

Il a souligné que « le système d'admission d'enfants réfugiés avait originellement été conçu pour en traiter 400 par

an, alors qu'on projette d'en accueillir pas moins de 12.000 en 2015 ».

A cet effet, il a lancé un appel aux municipalités ainsi qu'aux autorités régionales et nationales pour gérer cette crise.

Pour sa part, le ministre suédois de la Justice, Morgan Johansson a indi-

qué que « cette situation urgente doit être résolue par l'Office des migrations et les municipalités », ajoutant que « le gouvernement modifierait les règles d'urbanisme afin qu'un nombre plus grand de logements soient disponibles aux nouveaux immigrants ».

### 340.000 migrants clandestins arrivés dans l'UE depuis le début de l'année 2015

Un total de 340.000 migrants sont arrivés clandestinement sur le territoire de l'Union européenne (UE) depuis le début de l'année 2015, selon les chiffres communiqués mardi par Frontex.

Ce nombre de migrants représente une augmentation de 175% par rapport à la période correspondante de l'année dernière, a noté l'agence chargée des contrôles aux frontières de l'UE dans un communiqué.

Pour l'ensemble de l'année 2014,

280.000 arrivées ont été recensées.

En ce qui concerne les demandes d'asile, 625.920 ont été déposées dans l'UE l'année dernière, dont 203.000 en Allemagne, selon la même source.

« Syriens et Afghans représentent la majorité partie du nombre record de migrants qui pénètrent illégalement dans l'UE. »

Fuyant l'instabilité dans leurs pays, la plupart d'entre eux arrivent par la Grèce via la Turquie », souligne Frontex.

Près de 110.000 migrants clandestins sont arrivés durant le mois de juillet dernier, a fait savoir, par ailleurs, Frontex qui a précisément recensé 107.500 arrivées, soit trois fois plus qu'en juillet 2014.

Elle en avait signalé 70.000 en juin. L'afflux le plus important a eu lieu dans les îles grecques de la mer Egée, en particulier Lesbos, Chios, Samos et Kos, que près de 50.000 migrants ont gagnées au départ des côtes turques.

### Une étude révèle l'efficacité d'un réseau social étoffé pour traiter la dépression

Avoir un réseau social étoffé pourrait bien être une façon efficace de traiter la dépression chez les adolescents, relève Thomas House, un des co-auteurs d'une étude publiée mercredi dans une revue spécialisée.

Les chercheurs ont utilisé un modèle mathématique pour vérifier si l'humeur de quelque 2.000 adolescents américains pouvait être contagieuse.

Non seulement ils n'ont pas trouvé de signes de contagion, mais ils ont montré qu'avoir suffisamment d'amis équilibrés pouvait réduire la probabilité de développer une dépression et doubler les chances de rétablissement d'un déprimé en l'espace de 6 à 12 mois.



Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 350 millions de personnes dans le monde souffrent de dépression.

« Au niveau de la société, si nous encourageons les amitiés chez les adolescents, nous augmentons les chances pour que chacun ait suffisamment d'amis équilibrés et bénéficié d'un effet protecteur », relève M. House.

« Cela permettrait de diminuer la prévalence de la dépression (le nombre de personnes atteintes par cette affection à un moment donné) » ajoute-t-il, soulignant qu'il s'agit d'une méthode « bon marché et à faible risque ».

Les chercheurs affirment également avoir pu montrer que l'effet bénéfique n'est pas lié à la propension naturelle des gens à se lier d'amitié avec des personnes qui leur ressemblent.

## INDE : 7 morts dans un glissement de terrain



Au moins sept personnes sont mortes et neuf ont été blessées dans un glissement de terrain qui a ravagé mardi un complexe de temples sikhs dans le nord de l'Inde, selon la police.

Les secours accompagnés de chiens cherchaient des survivants à travers les décombres après que des rochers eurent dévalé une colline proche pour s'écrouler sur ce complexe religieux de l'Etat de l'Himachal Pradesh.

"Nous avons retrouvé sept corps jusqu'à présent, et neuf personnes ont été hospitalisées", a déclaré Padam Dev, le chef de la police du district de Kullu où s'est produite la catastrophe.

Dev a indiqué ne pas savoir si des gens étaient piégés dans les décombres, mais a souligné qu'environ 50 pèlerins et salariés des temples se trouvaient

dans le complexe religieux de la ville de Manikaran, située à quelque 240 km de l'ancienne capitale britannique de Shimla.

Les rochers ont frappé et gravement endommagé un bâtiment du site Gurdwara Shri Guru Nanak Dev Ji, haut lieu de pèlerinage pour les sikhs.

Le temple a été construit pour commémorer le lieu où selon la légende, le fondateur de la religion sikh, Guru Nanak, se livrait à la méditation, il y a plus de cinq siècles.

Les glissements de terrain sont fréquents dans la région de l'Himalaya, le plus souvent lors des saisons de mousson où de fortes pluies rendent le sol instable. Le mois dernier, quelque 38 personnes ont été tuées dans la région de Darjeeling, réputée pour ses plantations de thé, en raison de glissements de terrain provoqués par les pluies.

## JAPON Petite éruption d'un volcan au sud-ouest



Une petite éruption a été observée dans la nuit de mardi à mercredi sur le mont Sakurajima au sud-ouest du Japon, a annoncé l'Agence nationale de météorologie.

Le niveau d'alerte du volcan Sakurajima, dans la préfecture méridionale de Kagoshima, a été porté le 15 août à 4 (sur une échelle de 1 à 5), en raison d'une soudaine re-crudescence de séismes volcaniques (1.023 le 15 août).

"La probabilité

d'une éruption à grande échelle augmente", a écrit l'agence sur son site internet, demandant aux habitants les plus proches de se préparer à partir.

Quelques dizaines d'entre eux ont déjà rejoint des refuges, selon les médias.

L'île volcanique Sakurajima, qui culmine à 1.117 mètres, se situe au large de Kagoshima, une cité portuaire de plus de 600.000 habitants, à près d'un millier de kilomètres au

sud-ouest de Tokyo.

A quelque 50 km à vol d'oiseau de Sakurajima se trouve la centrale nucléaire Sendai.

Un des réacteurs de ce site a été remis en exploitation le 11 août, quatre jours seulement avant le relèvement du niveau d'alerte du volcan, une coïncidence qui a fait redoubler la colère des antinucléaires.

L'organisation écologique "Greenpeace" exige de ce fait l'arrêt "immédiat" de ce réacteur.

## Le rôle des comètes dans l'apparition de la vie testé en laboratoire



L'impact de comètes qui ont frappé la Terre il y a 4 milliards d'années pourrait avoir joué un rôle important dans l'apparition de la vie sur la planète bleue, estiment des chercheurs japonais.

Ces scientifiques, qui ont présenté hier le résultat de leurs travaux lors de la conférence de géochimie Goldschmidt 2015 à Prague, ont concocté une recette pour reproduire en laboratoire ces impacts.

Ils ont mélangé des acides aminés, de la glace d'eau et un silicate maintenu à la température de -196 degrés Celsius.

Autant d'ingrédients qui sont présents sur les comètes, comme l'ont prouvé les récentes missions spatiales.

Les chercheurs ont ensuite utilisé un gaz propulseur pour simuler la collision d'une comète avec la Terre.

Suite à quoi, certains acides aminés se sont transformés en peptides courts, des molécules complexes souvent décrites comme les premières "briques de la vie".

"Nos expériences montrent que le froid des comètes au moment des impacts a joué un rôle clef dans cette synthèse", a souligné Haruna Sugahara, de l'Agence japonaise pour la science et la technologie marine et terrestre (JAMSTEC), cité dans un communiqué.

"La production de peptides courts est une étape clef dans l'évolution chimique des molécules.

Une fois le processus enclenché, cela demande beaucoup moins d'énergie pour former des chaînes de peptides plus longues dans un environnement terrestre et aquatique", poursuit-il.

"L'impact des comètes est souvent associé à des extinctions de masse sur la Terre", a-t-il rappelé, en faisant allusion à la disparition des dinosaures il y a environ 66 millions d'années.

"Mais ces travaux montrent qu'elles ont probablement donné un coup de pouce" au processus d'apparition de la vie sur Terre, ajoute-t-il.

APS

## RD CONGO: Un enfant mort et 15 disparus dans le naufrage d'une embarcation

Un enfant est mort et 15 personnes sont portées disparues après le naufrage d'une embarcation dans la nuit de lundi à mardi sur le fleuve Congo, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDCongo), a indiqué hier une source officielle.

"La baleinière qui quittait Lokutu pour Kisangani", capitale de la province orientale, "a pris feu au niveau de Lileko pour des raisons inconnues à 04h00" (02h00 GMT), a déclaré Monulph Bosso, conseiller en communication du gouverneur de province Jean Bamanisa, cité par l'AFP. Lokutu se situe à quelque 200 kilomètres à l'ouest de Kisangani. "Le manifeste de départ indiquait au départ 104 passagers à bord mais quand le naufrage s'est produit, on a compté 122 rescapés, 15 disparus et un mort: un enfant de trois ans", a précisé M. Bosso.

Selon lui, ce bilan s'explique par le fait que, en violation de la réglementation fluviale, l'embarcation a fait escale en cours



de route pour prendre de nouveaux passagers.

Il a souligné que la baleinière a commis une autre infraction: circuler la nuit. "On devrait avoir une force navale avec des canots motorisés pour voir si des embarcations circulent la nuit, ou si elles embarquent de nouveaux passagers, mais on n'a pas de contrôle", faute de moyens, a-t-il regretté. Les naufrages sont fréquents en RDCongo, tant sur les lacs que sur les fleuves ou rivière, où la signalisation fait par endroits défaut.

## American Airlines lancera une liaison charter entre Los Angeles et La Havane en décembre

La compagnie aérienne American Airlines (AA) a annoncé mardi qu'elle allait ouvrir une liaison hebdomadaire entre Los Angeles et La Havane en décembre.

American Airlines faisait déjà voler des charters vers Cuba depuis 1991 à partir de la Floride, servant l'importante communauté d'origine cubaine. Le porte-parole du département d'Etat, John Kirby, a toutefois précisé que pour le cas de "liaisons aériennes régulières", qui seraient



assurées par des compagnies américaines entre les Etats-Unis et Cuba, "aucune décision n'avait été encore prise" par l'administration américaine et que les discussions se poursuivaient avec le gouvernement cubain. AA devient la deuxième grande compagnie aérienne américaine à prendre avantage de l'assouplissement des restrictions sur les voyages entre les deux pays. JetBlue a ouvert une liaison de charter entre New York et La Havane le mois dernier.

## SYRIE: Épidémie de typhoïde au camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk

Une épidémie de typhoïde s'est déclarée dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, dans le sud de la capitale syrienne Damas, a rapporté mercredi une agence de l'ONU. L'agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) a indiqué être en mesure de confirmer cette épidémie après avoir obtenu l'accès à la localité de Yalda, au sud-est du camp. L'UNRWA a pu accéder pour la première fois aux civils assiégés depuis le 8 juin à Yalda et nous pouvons confirmer une épidémie de typhoïde au sein de la population du camp avec au moins six cas avérés", a déclaré le porte-parole de cette agence, Chris Gunness, dans un communiqué. Selon l'UNRWA, la visite du quartier de Yalda était la première depuis que l'accès au secteur hébergeant les déplacés de Yarmouk avait été suspendu le 8 juin. Yalda, qui se trouve à 8 km au sud de Damas, est tenu par les rebelles mais encerclé par l'armée.

# CANCER : UN CAPTEUR POUR SURVEILLER LA TUMEUR ET ADAPTER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL

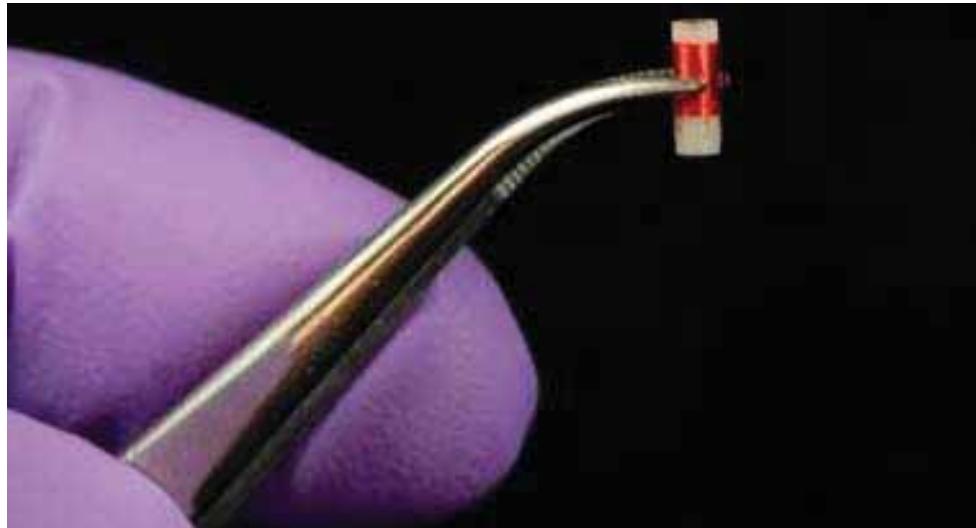
*Une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a mis au point un capteur qui, implanté dans une tumeur cancéreuse, donne des informations en temps réel sur l'efficacité du traitement. Il permettrait un meilleur suivi du patient et une adaptation plus minutieuse du traitement anticancéreux.*

Biopsies, IRM (imagerie par résonance magnétique) à répétitions, radiothérapie... Les personnes traitées pour une tumeur cancéreuse sont souvent soumises à tout un tas d'examens longs et fastidieux pour contrôler l'efficacité du traitement.

Pour simplifier la procédure, des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT, Boston, Etats-Unis) ont mis au point un capteur qui renseigne de l'état de la tumeur en temps réel. Implanté dans la tumeur elle-même, ce petit dispositif de 2 millimètres permet de connaître la façon dont la tumeur répond au traitement administré. Le boîtier du capteur communique sans fil avec un lecteur externe, grâce à un système de résonance magnétique.

Testé chez des souris durant plusieurs semaines, les données enregistrées par le capteur se sont avérées en phase avec celles recueillies à l'aide de méthodes traditionnelles (biopsies, IRM). Les résultats de l'étude sont publiés dans la revue *Lab on chip*.

Concrètement, le capteur mesure deux marqueurs qui renseignent de l'état de la tumeur et de sa réponse au traitement : l'acidité du milieu et l'oxygène dissout. Lorsqu'elle est sous chimiothérapie, une tumeur cancéreuse est en effet plus acide. De même, elle est d'autant moins apte à se développer lorsque le milieu est riche en oxygène. Ainsi, si le capteur mesure une forte aci-



dité et un fort taux d'oxygène dissout, c'est que le traitement fonctionne bien et que la tumeur tend à diminuer. Dans le cas inverse, il faut réajuster le traitement dans l'espoir d'obtenir une meilleure réponse de la tumeur. Il y a quatre ans, l'équipe de recherche avait déjà mis au

point un capteur similaire, mais dont les résultats n'étaient interprétables qu'avec une IRM. « Les IRM sont des examens médicaux onéreux et difficiles à mettre en place », explique le Professeur Cima, auteur principal de l'étude, dans le communiqué du MIT. « Nous voulions passer

à l'étape supérieure et rajouter de l'électronique dans l'appareil de sorte que les mesures soient observables sans IRM. » Si le pari semble réussi, il reste désormais à tester le dispositif chez l'homme pour espérer une future commercialisation.

## UNE CHERCHEUSE DÉCOUVRE UNE MOLÉCULE CAPABLE DE TUER LES TUMEURS

**Une chercheuse grenobloise a découvert une molécule capable de stopper la prolifération des tumeurs et de détruire leurs vaisseaux. Suite aux essais concluants sur des souris, elle lance un appel aux dons pour pouvoir tester la molécule sur l'homme.**

Tout a commencé en 2008, lorsqu'Aurélie Juhem, alors jeune chercheuse en thèse découvre une molécule anticancéreuse appelée ET-D5. Pour pouvoir étudier de plus près ses caractéristiques et son effet sur les tumeurs, la chercheuse crée en 2010 la start-up Ecrins Thérapeutics, un laboratoire de recherche grenoblois. « Cette molécule a la capacité de stopper la division et la prolifération des cellules tumorales », explique Aurélie Juhem à l'AFP. « Elle peut aussi détruire les vaisseaux qui se sont formés et qui alimentent la tumeur », ajoute la chercheuse. En d'autres termes, la biologiste aurait trouvé une molécule capable de tuer les tumeurs, sans endommager les organes environnants. Les

premiers tests qu'elle a effectués sur des souris atteintes de cancer de la thyroïde et du poumon ont été plus qu'encourageants : non seulement la molécule arrête la prolifération tumorale, mais elle s'attaque aux néo-vaisseaux qui irriguent la tumeur. Or, ce sont ces néo-vaisseaux qui alimentent les cellules cancéreuses, facilitant leur croissance mais aussi la circulation de métastases, qui mènent à un cancer généralisé. Grâce à ses différentes propriétés, la molécule ET-D5 couperait les vivres de la tumeur, qui serait donc considérablement affaiblie. Pour autant, les résultats des tests effectués sur les souris n'ont pas encore été publiés « pour des raisons de concurrence », précise la chercheuse.

### Un appel aux dons pour tester la molécule chez l'homme

Mais pour passer à l'étape supérieure, c'est-à-dire à un essai clinique sur l'homme, la jeune femme et son laboratoire se sont lancés à la recherche d'un financement de

500 000 euros, par le biais d'une plateforme de «crowdfunding», ou financement participatif (wiseed). C'est en effet le montant nécessaire pour effectuer la phase de tests réglementaires toxicologiques, qui indiquera si la molécule est néfaste pour l'homme.

Si le financement est obtenu et si la molécule est inoffensive, les essais cliniques sur des humains pourraient débuter début 2016, sur des patients du centre anticancéreux Léon-Bérard de Lyon. « Les volontaires prendront cette molécule sous forme de cachets », précise Aurélie Juhem.

« Ce sera de la chimiothérapie par voie orale, quelque chose d'innovant qui viendra compléter tout l'arsenal thérapeutique existant. Seules les personnes malades pourront essayer ce nouveau traitement. » Si ces tests sont concluants, le brevet pourra ensuite être vendu à un laboratoire pharmaceutique en vue d'une commercialisation à grande échelle.

**Cancer du côlon : l'aspirine serait efficace pour réduire le risque chez les obèses**



L'aspirine serait efficace pour réduire les risques de cancer du côlon pour les obèses, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Journal of Clinical Oncology*.

La moitié des obèses atteints du syndrome de Linch (une affection génétique, appelée aussi syndrome HNPCC pour Hereditary Non-Polyposis Colorectal Cancer ou Cancer colorectal héréditaire sans polyposis) sera touchée par le cancer du côlon. Elle pourrait réduire ce risque en prenant 600mg d'aspirine par jour. Une prescription qui doit bien sûr être validée par un médecin.

Les chercheurs de l'Université de Newcastle ont suivi 937 personnes atteintes par ce syndrome pendant 10 ans. Tous les participants n'étaient pas obèses. Séparés en deux groupes, les individus ont pris soit 2 aspirines soit un placebo pendant deux ans.

Les conclusions de l'étude ont révélé que les obèses avaient 2,75 fois plus de risque de développer un cancer de l'intestin. Mais dans le groupe des participants qui ont pris de l'aspirine, le risque était le même qu'ils soient obèses ou non.

"Ces résultats sont importants pour les personnes souffrant du syndrome de Lynch mais concernent aussi le reste de la population dont une grande proportion se débat avec son poids, et cette étude suggère que le risque accru de cancer qui accompagne un excès pondéral peut être annulé en prenant de l'aspirine", explique Sir John Burn, professeur de génétique clinique à l'Université de Newcastle, qui a mené cet essai clinique.

"Cette recherche vient conforter une accumulation d'indices liant une inflammation accrue à un plus grand risque de cancer", a-t-il ajouté.

## BOIRE DU CAFÉ RÉGULIÈREMENT PERMETTRAIT DE RÉDUIRE LES RISQUES DE RÉCIDIVE DU CANCER DU CÔLON

Boire du café régulièrement permettrait de réduire les risques de récidives du cancer du côlon, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Clinical Oncology*.

Le café semble être efficace pour lutter contre la récidive du cancer du côlon. Boire 4 tasses de café par jour réduirait de 42% les risques de rechute. Cette découverte confirme les effets santé du café. En effet, cette boisson chaude avait déjà été remarquée pour son effet protecteur contre le cancer du côlon par les chercheurs de l'Université de Californie du Sud (Etats-Unis). Il avait permis de diminuer le risque de 30%. Entre une et deux tasses par jour, le risque baissait de 22% ; de 44 pour 2 tasses et demi ; de 59% au-delà de 2 tasses et demi.

Les chercheurs du Dana-Farber Cancer Institute à Boston (Etats-Unis) ont étudié les habitudes de consommation de café de 1000 participants touchés par le cancer du côlon pendant leur chimiothérapie et un an après.

Les conclusions de l'étude révèlent que pour ces patients, boire au moins quatre tasses de café tous les jours (environ 460 milligrammes de caféïne), a réduit de 42% le risque de récidive du cancer et de 33% celui de décéder de toutes autres causes, comparativement aux malades qui ne consommaient pas de café. L'étude a aussi dévoilé que de deux à trois tasses de café par jour occasionnent un effet protecteur

jugé modeste et que l'effet est quasiment nul avec une tasse et moins. «Une hypothèse serait que la consommation de caféïne accroît la sensibilité de l'organisme à l'insuline et diminue les besoins pour cette hormone. Ce phénomène pourrait ainsi aider à réduire l'inflammation, un facteur

de risque pour le diabète et le cancer», explique le Dr Fuchs, directeur du centre du cancer gastro-intestinal de Dana-Farber, auteur de l'étude. Le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus mortel, tous sexes confondus, derrière le cancer du poumon. Et avec 42 152 nouveaux cas estimés en 2012 en France dont 55 % chez l'homme, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent après le cancer de la prostate (56 841 nouveaux cas) et le cancer du sein (48 763). Si le cancer colorectal est détecté à un stade précoce, le taux de survie à 5 ans après le diagnostic dépasse 90 %.



## C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT EN PARLER

A l'occasion de la Journée de prévention et de dépistage du côlon, les gastroentérologues ouvrent aujourd'hui les portes de leur cabinet. Principal objectif : découvrir si vous avez des facteurs de risque.

Sur les 18 millions de Français âgés de 50 à 74 ans invités chaque année à pratiquer un dépistage du cancer colorectal, seuls 5 millions acceptent de réaliser cet examen à domicile. Pour tenter de vaincre ces réticences, les

gastroentérologues organisent aujourd'hui une journée portes ouvertes, à l'occasion de la 7e Journée de prévention et de dépistage du cancer du côlon. Principaux objectifs : découvrir si vous avez des facteurs de risque et dédramatiser le test de dépistage, à trois semaines de l'arrivée sur le marché d'un nouveau test immunologique, plus simple et plus fiable.

"Ce nouveau test a une sensibilité 3 à 4 fois supérieure à l'actuel. Et il devrait être mieux accepté car il ne nécessite qu'un seul prélèvement sur une selle, au lieu de deux prélèvements sur trois selles distinctes consécutives", précise le Dr Pierre Guibert, cancérologue digestif au Centre Léon Bérard, à Lyon.

### Le 3e cancer le plus fréquent

Avec une moyenne de 42 000 nouveaux cas par an et plus de 17 500 décès, le



cancer colorectal reste en France le 3ème cancer le plus fréquent et le 2ème plus meurtrier. Pourtant, paradoxalement, c'est un cancer qui guérit dans une très grande majorité des cas s'il est détecté à temps.

"Le dépistage systématique permet de détecter un polype à un stade précancéreux, de petite taille ou à un stade initial de cancer, sans ganglion. La survie est alors de 95% cinq ans plus tard. Quand le cancer est découvert au stade 4, métastatique, elle n'est que de 5%", ajoute le Dr Pierre Guibert. Pour le médecin, le test est d'autant plus important que 80% des cancers

colorectaux affectent des hommes et des femmes n'ayant aucun facteur de risque particulier.

### Un web TV dédiée au cancer du côlon

A noter qu'à l'occasion de cette journée dédiée au dépistage du cancer colorectal, le laboratoire Merck Serono s'engage aux côtés de l'association France Côlon pour sensibiliser et informer le grand-public grâce à la réalisation d'une Web TV qui propose des interviews d'experts et de patients, des vidéos ainsi qu'une bande dessinée à télécharger, pour mieux comprendre la maladie.

## Une compagnie de théâtre et deux groupes de musique algériens en tournée aux Etats-unis en 2016



Les groupes de musique «Ifriky Spirit» et «Democratyz» et la compagnie de théâtre «Istijmam culturel» entameront une tournée artistique d'un mois aux Etats-Unis, en juillet 2016, à l'invitation du programme américain «Center stage», annoncent les organisateurs.

Le programme consiste à sélectionner des artistes professionnels de musique, de théâtre et de danse, avant de les convier à se produire aux Etats-Unis. Le Center stage a porté son choix pour sa troisième session sur des artistes algériens et tanzaniens.

Le groupe «Ifriky Spirit», créé en 2009 par Chakib Bouzidi, propose une immersion dans l'univers musical de la région du Sahel avec la musique diwan comme fil conducteur.

Ce jeune groupe a sorti son premier album au début de 2015 et a assuré depuis plusieurs scènes à Alger, Bechar et quelques autres villes d'Algérie.

«Democratyz», un groupe oranais de rock-reggae s'est déjà produit sur des scènes internationales à la faveur d'événements culturels dédiés à la jeunesse.

S'inspirant du théâtre de la Halqa et du théâtre populaire algérien des années 1970, l'association «Istijmam culturel» évolue sur un registre de théâtre expérimental qui a séduit les promoteurs du programme lors des préselections.

Le Center stage, programme du Bureau de l'Education et des Affaires culturelles du département d'Etat américain géré par la fondation Nef (New England Foundation of the Art), a déjà organisé des tournées d'artistes en provenance de Haïti, Indonésie, Maroc, Pakistan et Vietnam.

## USA

### Lionel Richie, personnalité de l'année aux Grammys 2016

Le chanteur américain Lionel Richie sera la personnalité de l'année aux Grammys Awards qui seront décernés en février 2016 à Los Angeles, ont annoncé mardi les organisateurs.

«Lionel Richie sera nommé personnalité de l'année le 13 février, deux jours avant la 58e cérémonie des Grammys», a indiqué l'Académie nationale des arts et sciences de l'enregistrement musical (Naras) qui décerne ces prix les plus prestigieux de l'industrie musicale américaine.

«C'est un privilège de récompenser Lionel, dont les dons musicaux et la philanthropie ont touché des millions de gens dans le monde», a commenté Neil Portnow, le directeur de la Naras.

Lionel Richie, 66 ans, a estimé qu'il s'agissait du «plus grand honneur de l'industrie musicale» car «cela prouve que l'on a une carrière, qu'on a survécu au voyage».

Le musicien, dont les tubes planétaires comme «All night long» ou «Dancing on the ceiling» mêlent R&B et funk, également à l'origine de ballades comme «Hello», succède à Bob Dylan, récompensé cette année. Barbra Streisand et Paul McCartney ont également reçu cette distinction.

## EXPOSITION

### Ines Farah Rachedi : une jeune artiste en quête d'une voie picturale

La jeune artiste peintre, Ines Farah Rachedi, présente, depuis mardi, une douzaine de ses tableaux, dans un lieu d'exposition inhabituel, un snack-café au nom prédestiné, «Dar d'arts», à Oran.



La jeune Ines Farah a toute d'une grande. Elle vient de s'inscrire dans la faculté de médecine d'Oran avec un bac maths, décrochée avec la mention «très bien», pour faire un métier mais aussi de reprendre ses pinceaux afin de cultiver sa passion, élargir d'autres horizons et techniques pour trouver sa voie...picturale

La passion consiste à jouer avec les couleurs, la texture et les effets de relief, bref peindre tout simplement. Les tableaux exposés dans ce lieu convivial où l'on peut siroter un café, savourer un déjeuner, lire un livre, prendre du bon temps et se détendre, sous l'œil vigilant et presque maternel des deux «gardiennes du temple» Amina et Leila. Les œuvres d'Ines

sont un mélange de tous les genres : de l'abstrait, de l'art déco, de l'art naïf mais aussi des reprises d'affiches des années 20 avec une touche personnelle et un apport distinctif.

A 18 ans, cette passionnée de l'art pictural en est à sa 3ème exposition. Un parcours plutôt riche malgré un break de trois années, à cause des études. «Depuis mon jeune âge, je faisais des petits dessins. Mon grand frère et ma grande sœur suivaient des cours de dessins chez une artiste-peintre. Mais c'est avec l'artiste Malika Lakhdari que j'avais appris à 10 ans, à mélanger les couleurs, à apprendre à peindre, à surtout m'exprimer», raconte Ines avec bonheur.

«A 13 ans, j'ai fait ma première ex-

position à Alger. Une année plus tard, j'ai organisé une autre exposition au siège de la direction de la culture de la wilaya d'Oran», enchaîne-t-elle.

Ines avoue avoir comme artiste peintre préféré, un classique, Gustav Klimt, un peintre de référence autrichien, connu pour avoir contribué durant le début du siècle dernier à créer un nouveau courant dit «classicisme».

L'exposition qui durera une semaine permettra à cette artiste d'aller à la rencontre du public, d'affronter les critiques et de recueillir les remarques. Autant d'indices qui montrent que ses tableaux ne laissent point indifférents.

## TAMANRASSET

### Les artisans du Tidikelt oeuvrent à pérenniser des activités ancestrales authentiques

La région du Tidikelt (In-Salah), dans la wilaya de Tamanrasset, s'est fait une réputation dans le domaine de l'artisanat traditionnel, perpétué par des artisans jaloux de pérenniser un legs ancestral authentique.

Faisant la fierté de cette région saharienne, l'activité artisanale, sous ses différentes formes, héritée de génération en génération, est aussi une source de revenus pour ses habitants qui oeuvrent à la perpétuer, en dépit des vents de la modernité la menaçant de disparition.

Ces activités artisanales, à l'instar de la vannerie, suscitent encore l'intérêt de nombreux artisans, femmes et hommes, de la région, qui s'emploient à valoriser leur savoir-faire par la confection d'une panoplie de produits à base de palmes et de régimes de palmiers.

L'on trouve parmi ces articles la «T'bigua» utilisée pour rouler le couscous ou servir des dattes et autres, et la «Tadera», coffret où la mariée conserve le B'khour (encens) ou le «Sfouff» (datte moulue), en plus d'autres articles tels que les chapeaux de paille



ou le «Keskess» (passoire) servant à étuver le couscous.

Mme Kaddoura Belmes-saoud, une quadragénaire, a indiqué que le créneau de la poterie locale suscite, lui aussi, l'intérêt des artisans de la région, car constituant une ressource vivrière pour de nombreuses familles.

Ce type d'activité artisanale, axe sur l'utilisation de l'argile rouge pur, ramené de la localité de Zaouia, à une dizaine de km de la daïra d'In-Ghar, est tra-vaillé après son immersion dans de l'eau durant trois jours, puis son mélange à d'autres résidus d'argile et de sciures de bois.

Cette femme artisan s'emploie à mettre en valeur cette activité, en inculquant ses secrets aux filles de la région, pas souci de préserver leur patrimoine et d'apporter un plus à la région. Le travail de l'argile, activité exercée dans le Tidikelt aussi bien par la femme que par l'homme, a permis de satisfaire le marché local en produits et ustensiles nécessaires, dont «El-Ghemmoussa», marmite d'argile pour conserver la viande, «El-Gharfiya», sorte de bol ou d'assiette creuse, ainsi que d'autres produits d'ornement tels que les vases et pots de fleurs, avec des dessins et motifs inspirés de la

nature saharienne, et des instruments à percussion (derbouka).

Ces activités sont parmi une diversité d'autres métiers d'artisanat foisonnant dans la région, que certains artisans veulent toujours préserver et réhabiliter à l'ère des défis de la mondialisation tendant à altérer toute œuvre originelle et originale. Elles portent, entre autres, sur la maroquinerie et la bijouterie traditionnelle, notamment des articles d'argent, que certains cherchent toujours à valoriser et à préserver, à l'instar de Si Bachir Legraoui, spécialisé dans la tannerie et la fabrication de produits locaux, dont les sandales «El-Guarg», dédié aux mariés, avec des décos et motifs reflétant l'authenticité de ces articles traditionnels, en plus d'autres objets tels que les cartables.

Les artisans du Tidikelt se sont engagés, en dépit des contraintes que connaît le secteur de l'artisanat, face à l'invasion des produits industrialisés, à défendre l'authenticité des métiers et des qualifications héritées sur des générations.

APS

## SOUDAN DU SUD

**Londres et Washington appellent l'ONU à des sanctions**

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont appelé mardi l'ONU à imposer de nouvelles sanctions contre le gouvernement du Soudan du Sud après son refus de signer un accord de paix visant à mettre fin à une guerre qui a fait des dizaines de milliers de morts.

Le nouvel échec des négociations est "scandaleux", a réagi l'envoyé américain à l'ONU pour les affaires politiques, David Pressman.

Les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU doivent "agir pour mobiliser nos ressources collectives et faire monter la pression en conséquence sur ceux qui frustrent les efforts de paix", a-t-il ajouté.

L'accord de paix a été négocié par le groupe "Igad +" comprenant les huit pays de l'organisation intergouvernementale est-africaine (Igad) ainsi que notamment l'ONU, l'Union européenne, l'Union africaine, la Chine, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, pour mettre fin à vingt mois de guerre civile.

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a refusé lundi de le signer, demandant un délai supplémentaire de 15 jours.

Le chef de la rébellion, Riek Machar, a lui ratifié l'accord.

"Si le gouvernement ne signe pas l'accord Igad +, nous devrons tous nous montrer fermes au cours des prochaines étapes", a déclaré pour sa part mardi l'ambassadeur adjoint bri-



tannique à l'ONU, Peter Wilson.

"Nous ne pouvons pas rester impasibles", a-t-il poursuivi.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décrété en juillet des premières sanctions, "gels d'avoirs financiers, interdiction de voyager", contre six chefs militaires sud-soudanais: trois du côté des forces gouvernementales et trois du côté des rebelles.

Le secrétaire général de l'ONU Ban

Ki-moon a lui salué mardi la signature de l'accord par le chef de la rébellion et exprimé son "profond espoir de voir le président Kiir signer l'accord d'ici" 15 jours.

Le Soudan du Sud, plus jeune Etat du monde, a proclamé son indépendance en juillet 2011 après 30 ans de conflit contre Khartoum.

Il a replongé dans la guerre en décembre 2013.

**L'ONU exhorte le Soudan du Sud à signer l'accord de paix d'ici 15 jours**

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a exhorté mardi le Soudan du Sud à ratifier l'accord de paix proposé la veille à Addis Abeba par les médiateurs internationaux.

Bien que le dirigeant rebelle Riek Machar ait signé le texte au dernier jour de la date-limite fixée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), le président Salva Kiir l'a refusé, réclamant deux semaines de réflexion.

Dans un communiqué, M. Ban a remercié l'Igad "pour ses efforts incessants en vue d'aider les parties à conclure un accord", ajoutant que les Nations unies continueraient de tout faire pour qu'il soit finalisé.

Pour l'heure, les efforts conjugués de l'Igad, de l'ONU, de l'Union africaine, de la Chine et de la troïka composée des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Norvège n'ont pas abouti.

Le Soudan du Sud, plus jeune Etat du monde, a proclamé son indépendance en juillet 2011 après 30 ans de conflit contre Khartoum.

Il a replongé dans la guerre en décembre 2013, quand des combats ont éclaté au sein de l'armée sud-soudanaise, minée par les dissensions politico-ethniques, sur fond de rivalité entre MM. Kiir et Machar, à la tête du régime.

## CÔTE D'IVOIRE

**Une faction du parti de Gbagbo appelle à boycotter la présidentielle d'octobre**

Une faction du Front populaire ivoirien (FPI), le parti de l'ex-chef d'Etat Laurent Gbagbo, a appelé hier au boycott de l'élection présidentielle d'octobre en Côte d'Ivoire, dénonçant une "mascarade aux conséquences imprévisibles". Le FPI "constate avec regret que les conditions d'une élection transparente et démocratique sont loin d'être réunies", souligne un communiqué de cette faction. Ces contestataires, dont certains responsables sont en prison, demandent aux "militants et au peuple souverain de Côte d'Ivoire de ne pas s'associer à une mascarade d'élection aux conséquences imprévisibles". Cette faction du parti de l'ex-président Laurent Gbagbo, secoué par des dissensions internes, a "mis en garde quiconque prétendrait se présenter à l'élection présidentielle frauduleusement au nom ou sous la bannière du FPI". Deux camps s'affrontent depuis quelques

mois au sein du parti. Les "frondeurs" font de la libération de l'ancien président ivoirien "le cœur de la stratégie de lutte du parti". Le second, conduit par Pascal Affi N'Guessan, le "chef" du parti, investi début août candidat à la présidentielle du 25 octobre, aspire à s'investir dans le jeu politique. Cette décision de boycott intervient au lendemain d'une protestation d'opposants affirmant avoir été empêchés de tenir un meeting à Korhogo (nord, fief du parti au pouvoir). Une accusation démentie par les responsables du parti au pouvoir. La Côte d'Ivoire organise le 25 octobre une élection cruciale pour la stabilisation du pays, après la crise post-électorale de 2010-2011. Plus de 3.000 Ivoiriens étaient morts en cinq mois de violences causées par le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire d'Alassane Ouattara à la présidentielle.

APS

## TUNISIE

**La Tunisie autorise la reprise des vols en provenance de deux aéroports libyens**

La Tunisie a annoncé mardi avoir autorisé la reprise des vols en provenance de deux aéroports libyens, stoppés l'an dernier pour des raisons de sécurité.

"A partir d'aujourd'hui, mardi 18 août, l'espace aérien sera rouvert aux compagnies aériennes libyennes pour les vols commerciaux au départ de tous les aéroports libyens, dans l'Est comme dans l'Ouest, vers les aéroports tunisiens", a affirmé le ministère tunisien du Transport dans un communiqué.

Cette décision concerne les aéroports de Miitiga, près de Tripoli, et Misrata, à l'est de la capitale, a précisé Habib Mekki, directeur général de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA).

En août 2014, la Tunisie avait suspendu les vols en provenance de trois aéroports libyens - Miitiga, Misrata et Syrte (centre) - pour des raisons de sécurité.

Les liaisons avaient toutefois été maintenues entre la Tunisie et la Libye par le biais des aéroports de Labreg et Tobrouk (est).

La ville de Syrte, elle, est aujourd'hui contrôlée par le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech).

Quant à Tunis, elle n'assure plus de vols entre les deux pays, a indiqué un responsable de la communication de la compagnie aérienne nationale tunisienne.

La décision de permettre la reprise des vols depuis Miitiga et Misrata est intervenue après "une série de rencontres entre les services de l'aviation civile dans les deux pays" et après un audit mené par une équipe technique dans les aéroports libyens, a assuré le ministère du Transport.

La Libye est en proie au chaos depuis la chute du régime de Maamar El-Gueddafi en octobre 2011, avec des combats sanglants entre groupes armés rivaux, deux gouvernements et Parlements qui se disputent le pouvoir et la montée en puissance de l'EI.

## PUBLICITÉ

## جامعة أقامة الباحثين بزراوة

ASSOCIATION DE LA RÉSIDENCE DES CHERCHEURS DE ZÉRALDA

Agreement N° 23/2001 du 10 octobre 2001  
Campus universitaire de Dely Brahim Tél/fax 021 91 80 88  
Comité de suivi et d'assainissement.

## COMMUNIQUE

En date du 09/03/2014, s'est tenue une assemblée générale de la coopérative immobilière dénommée « Association des Résidence des Chercheurs de Zéralda » à la salle de Conférences du CERIST à Ben Aknoun, en présence d'un Huissier de justice.

Après avoir constaté que le quorum est largement atteint, l'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité :

1. Le retrait de confiance à MANSOURI Ammar en tant Président de la coopérative ARCZ,
2. La dissolution du Conseil de Gestion de la coopérative ARCZ,
3. Election d'un comité de suivi

Le comité de suivi et d'assainissement dégage toute responsabilité quant aux agissements de Monsieur MANSOURI Ammar à partir de la date de l'Assemblée Générale.

## THAÏLANDE

**L'auteur présumé des attentats de Bangkok fait partie d'un réseau**

L'homme soupçonné d'avoir déposé la bombe qui a tué 20 personnes en plein cœur de Bangkok lundi fait partie d'un réseau, d'après la police thaïlandaise qui le recherche activement.

"C'est un réseau", a déclaré mercredi le chef de la police Somyot Poompanmoung à la presse, au lendemain de la diffusion d'images de vidéosurveillance, montrant un homme en train de déposer un sac à dos devant le sanctuaire Erawan quelques minutes avant l'explosion dans le quartier commerçant de Chidlom. "Le malfaiteur ne peut pas

avoir été agi seul... nous pensons qu'il y a des gens qui l'aident, des Thaïlandais", a-t-il ajouté.

La police a lancé un appel à témoins et offre une récompense d'un million de bahts (25.400 euros) pour toute information menant à son arrestation.

La police thaïlandaise a diffusé mercredi le portrait-robot de cet homme, qui pourrait être "étranger ou thaïlandais", selon le porte-parole de la police nationale Prawut Thavornsiri, qui a précisé qu'un mandat d'arrêt allait être émis dans les prochaines heures.

Sur les images, un jeune homme, aux cheveux bruns frisés, apparaît vêtu d'un T-shirt jaune et d'un short foncé.

Il vient s'asseoir devant les grilles du sanctuaire avant de glisser calmement sous un banc son sac à dos.

Il quitte ensuite les lieux, un sac plastique bleu à la main et semble consulter un téléphone portable.

La police a pu retrouver et interroger le conducteur de la moto-taxi que le principal suspect aurait empruntée pour quitter les lieux lundi soir mais n'a fourni aucun détail après son témoignage.

L'attaque, sans précédent dans la capitale thaïlandaise, s'est produite à une heure de pointe devant le sanctuaire Erawan et a fait 20 morts et plus de 120 blessés.

Onze étrangers figurent parmi les victimes: des Chinois, des Singapouriens, un Indonésien, une Britannique résidant à Hong Kong et plusieurs membres d'une même famille malaisienne.

Parmi les blessés, 68 seraient toujours dans un état critique.

Le sanctuaire touché a rouvert ses portes hier, selon les autorités.

La police a indiqué qu'il existait un lien entre le premier attentat de Bangkok et la seconde explosion qui a eu lieu mardi à proximité de la station de métro Saphan Taksin, proche de la rivière Chao Phraya, qui n'a pas fait de blessés.

Mais mercredi le chef de la police a finalement précisé qu'il pourrait aussi s'agir d'une "imitation".

Si aucun groupe n'a pour l'instant revendiqué l'attentat, les autorités semblent avoir exclu la possibilité qu'il s'agisse d'une action des insurgés du sud du pays.

## PALESTINE

**La justice israélienne propose la liberté à un prisonnier en échange de la fin de sa grève de la faim**

La commission des prisonniers palestiniens a indiqué hier que la Cour suprême israélienne avait proposé la remise en liberté du prisonnier palestinien, Mohammed Allan en échange de la fin de sa grève de la faim.

Le gouvernement israélien a proposé de relâcher le prisonnier Mohammed Allan le 3 novembre.

En échange, il doit accepter de mettre fin à sa grève de la faim, a rapporté la commission des prisonniers, un organe de l'Autorité palestinienne.

Faute de "compromis", le gouvernement israélien pourrait nourrir de force M. Allan et appliquer ainsi pour la première fois une loi adoptée fin juillet, pour parer à de telles situations.

Le gouvernement israélien avait proposé lundi de libérer M. Allan s'il acceptait l'exil pendant quatre ans.

Ses avocats avaient catégoriquement rejeté cette possibilité alors qu'il était encore dans le coma. Il avait fait de même à



son réveil. Le sort de M. Allan, 31 ans, avocat à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée mobilise l'opinion palestinienne.

Tombé dans le coma en fin de semaine passée, il a dès son réveil mardi, donné 24 heures à Israël pour régler son cas, faute

de quoi il cesserait de s'hydrater. Les jours du prisonnier déjà considérablement affaibli, seraient alors comptés. Le 3 novembre coïnciderait avec l'expiration de la détention administrative de Mohammed Allan. C'est contre ce régime carcéral que cet avocat de détenus palestiniens arrêté en novembre 2014 avait entamé sa grève de la faim le 18 juin.

La détention administrative permet aux autorités israéliennes de détenir un suspect sans lui notifier d'inculpation pendant six mois renouvelables indéfiniment.

Les Palestiniens dénoncent la détention administrative qui est attentatoire aux droits fondamentaux.

Elle est l'un des grands motifs de protestation palestiniens contre les agressions israéliennes car 340 Palestiniens sont actuellement en détention administrative, selon les services pénitentiaires israéliens.

Nombre de Palestiniens ont observé des grèves de la faim pour cette raison.

A rappeler que les tensions sont déjà vives en Palestine après la mort d'un bébé palestinien et de son père dans un incendie criminel commis le 31 juillet par des colons israéliens.

APS



## YÉMEN

**Plus d'un millier d'enfants parmi les victimes du conflit**

Près de 400 enfants ont été tués et plus de 600 autres blessés depuis que les violences se sont accrues en mars dernier au Yémen, selon un rapport publié mercredi par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Le rapport intitulé, "Yémen : l'enfance sous la menace", affirme que "huit enfants en moyenne sont tués ou blessés chaque jour au Yémen, une conséquence directe du conflit qui frappe le pays".

"Les services de santé perturbés, une augmentation des taux de malnutrition chez les enfants, les écoles fermées et un nombre plus élevé d'enfants recrutés par les groupes armés figurent parmi les effets du conflit qui ravage actuellement un des pays les plus pauvres du monde arabe", énumère le rapport.

"Ceci est une véritable tragédie pour les enfants du Yémen", a déploré le représentant de l'UNICEF au Yémen, Julien Harneis. "Les enfants sont tués par des bombes ou des balles et ceux qui survivent sont confrontés à la menace croissante de la maladie et de la malnutrition", a-t-il ajouté.

"Cette situation ne peut plus durer", a-t-il souligné.

Selon les statistiques de l'UNICEF, près de dix millions d'enfants, soit 80% de la population du pays âgée de moins de 18 ans, ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence et plus de 1,3 million de personnes ont été obligées de fuir leurs foyers depuis le début du conflit en mars dernier.

Le conflit au Yémen a fait près de 4.400 morts et des milliers de blessés, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé. Il oppose des rebelles chiites Houthis, basés dans le nord et qui ont pris le contrôle depuis l'année dernière de nombreuses régions du pays, aux forces progouvernementales qui ont reconquis d'importants territoires dans le sud du Yémen depuis la mi-juillet.

**De nombreux cadavres pas enterrés en raison des combats**

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est déclaré mardi "extrêmement préoccupé" du nombre important de cadavres qui, en raison de la poursuite des combats au Yémen, ne peuvent être récupérés puis enterrés. "Avec l'escalade des combats, davantage de victimes sont abandonnées en raison du danger croissant associé à la récupération des blessés et des morts", a expliqué dans un communiqué Nourane Houas, chef du département de la Protection du CICR au Yémen. "La loi humanitaire internationale exige que les cadavres soient traités convenablement et avec respect", a-t-il dit, ajoutant que le CICR appelle "toutes les parties" à permettre l'évacuation rapide des corps et à faire tout leur possible pour assurer leur identification et la remise des morts aux familles. Le CICR rappelle que depuis le déclenchement des hostilités en mars, il a contribué

à récupérer plus de 407 cadavres. Le conflit au Yémen a fait près de 4.400 morts et des milliers de blessés, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé. Il oppose des rebelles chiites Houthis, basés dans le nord et qui ont pris le contrôle depuis l'année dernière de nombreuses régions du pays, aux forces progouvernementales qui ont reconquis d'importants territoires dans le sud du Yémen depuis la mi-juillet.

## TURQUIE

## Un soldat tué dans des combats avec les rebelles kurdes

Un soldat turc a été tué et trois autres blessés mardi lors de combats avec les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le sud-est du pays, a annoncé l'armée dans un communiqué.

Des combats ont éclaté au cours d'une opération visant à "capturer et neutraliser" des rebelles kurdes, qui bloquaient une route reliant le district de Lice, près de la ville à majorité kurde de Diyarbakir, et la province de Bingöl, a précisé l'armée.

"Quatre de nos hommes ont été blessés au cours de ces heurts, et l'un d'entre eux, gravement blessé, a succombé à ses blessures", a ajouté le communiqué.

La Turquie a lancé fin juillet une "guerre contre le terrorisme" sur deux fronts, ciblant les éléments de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) et les rebelles kurdes du PKK.

Depuis, des accrochages quasi-quotidiens opposent les militaires aux rebelles kurdes dans le sud-est du pays, en particulier dans ses régions à forte majorité kurde.



Plus tôt, mardi, environ 800 membres des forces de sécurité ont lancé une offensive contre des militants présumés du PKK qui avaient érigé des barricades, creusé des tranchées et pris le contrôle d'un centre de santé à Silvan, district de la province de Diyarbakir, a annoncé l'agence de presse Dogan. Un rebelle kurde a été tué et un autre a été blessé, a ajouté l'agence, selon lesquelles les autorités ont imposé le couvre-feu à Silvan.

Plus loin, dans l'extrême sud-est du pays, à la frontière avec l'Irak, un hélicoptère de l'armée turque a été pris pour cible par des rebelles kurdes dans la zone de Semdinli, qui a connu de nombreux affrontements ces deux dernières semaines, selon l'agence de presse Cihan.

Les autorités turques ont bloqué presque tous les accès à la ville, où des maisons ont été détruites par des roquettes et des balles, a ajouté l'agence Cihan.

En réponse aux frappes de l'aviation turque lancées fin juillet, le PKK avait jugé que les conditions du cessez-le-feu avec Ankara entré en vigueur en 2013 n'existaient plus et a repris les armes, multipliant les attaques contre militaires et policiers turcs dont plus de 40 sont morts depuis la reprise des combats.

## Le Premier ministre va informer le président de l'absence de coalition

Le Premier ministre turc va officiellement informer le président Recep Tayyip Erdogan qu'il n'a pas réussi à former un gouvernement de coalition, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles élections, selon l'agence officielle Anatolie.

Le Premier ministre Ahmet Davutoglu avait été chargé par le chef de l'Etat le 9 juillet de conduire des négociations avec les partis d'opposition pour former un gouvernement. Les discussions menées entre l'AKP et les sociaux-démocrates (CHP, deuxième force au Par-

lement) d'une part, et avec le parti nationaliste (MHP, troisième force) de l'autre, n'ont pas abouti.

Si tous les recours pour former un gouvernement sont éprouvés avant le 23 août, la Turquie devra organiser de nouvelles élections législatives, dans un contexte politique incertain.

Le parti de la Justice et du développement (AKP), qui régnait depuis 2002 sans partage, a subi un sérieux revers lors du scrutin législatif du 7 juin, qui ne lui a pas permis d'obtenir la majorité absolue et

de former un gouvernement seul.

Selon la Constitution, si une majorité en faveur d'élections anticipées se dégage au Parlement, alors un cabinet formé par l'AKP pourra continuer de gouverner jusqu'au scrutin anticipé.

En revanche, si le président Recep Tayyip Erdogan décide lui-même de convoquer un nouveau scrutin, alors c'est un "gouvernement d'élection", composé de représentants de chacun des partis présents au Parlement, qui sera appelé à diriger le pays.

## IRAN

## Création d'une commission parlementaire spéciale pour examiner l'accord nucléaire

Le Parlement iranien a créé mercredi une commission spéciale pour examiner l'accord nucléaire conclu avec les grandes puissances, ont rapporté mercredi les médias iraniens.

Cette commission comprend quinze membres, treize conservateurs et deux réformateurs, reflétant la composition du Parlement dominé par les députés conservateurs. Elle doit examiner l'accord nucléaire conclu le 14 juillet dernier entre l'Iran et les puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne).

L'accord prévoit de limiter au nucléaire civil le programme iranien en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions internationales imposées à son économie depuis 2006.

En Iran, un débat est actuellement en cours sur la nécessité pour le Parlement d'approver ou non l'accord.

Une majorité de députés -201 sur 290- ont demandé qu'il soit soumis à leur vote et à l'approbation du

Conseil des gardiens de la Constitution pour qu'il ait "une base légale".

Les conservateurs au Parlement ne devraient néanmoins pas s'opposer à un accord approuvé par le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei.

Le gouvernement et l'équipe de négociateurs nucléaires estiment en revanche que l'approbation de l'accord par le Parlement n'est pas dans l'intérêt du pays car il transforme des engagements volontaires de l'Iran en obligation légale.

Le numéro un iranien a estimé lundi que l'avenir de l'accord nucléaire n'était "pas clair", son approbation définitive en Iran comme aux Etats-Unis étant selon lui toujours incertaine.

Aux Etats-Unis, le Congrès dominé par les opposants républicains au président Barack Obama, devrait voter non à l'accord une première fois en septembre.

M. Obama y opposera son veto et il faudrait alors une majorité des deux tiers -peu probable- aux opposants pour l'emporter.

"Je pense que les Russes et les Ukrainiens constituent un seul peuple", a indiqué le président russe.

Il a, néanmoins, critiqué la politique étrangère des autorités ukrainiennes actuelles. Selon le chef du Kremlin, "il est humiliant pour le peuple ukrainien" de permettre à des hommes politiques étrangers d'interférer dans l'administration ou d'être "dirigé depuis l'étranger". "Je suis persuadé que l'Ukraine, malgré ses difficultés actuelles, va se



## SRI LANKA

## Le parti au pouvoir remporte les législatives

Le Parti national uni (PNU), au pouvoir au Sri Lanka, a remporté les élections législatives en obtenant 106 sièges sur 225, selon les résultats officiels annoncés mardi.

Le PNU du Premier ministre Ranil Wickremesinghe a obtenu 106 sièges sur 225, anéantissant les espoirs de l'ancien homme fort de l'île, Mahinda Rajapakse, de revenir au pouvoir. L'Alliance du peuple unifié pour la liberté (APUL) de M. Rajapakse a obtenu 95 sièges.

Le Premier ministre devra à présent former un nouveau gouvernement, mais son parti devra compter sur ses alliés pour pouvoir passer des projets de lois, dont les réformes démocratiques promises lors de l'élection présidentielle en janvier. Avant l'annonce officielle des résultats, M. Rajapakse avait reconnu sa défaite.

"Mon devenir Premier ministre s'est éteint", a déclaré M. Rajapakse, au pouvoir pendant près de dix ans et partisan de la sanglante campagne militaire qui avait mis fin à la lutte séparatiste des Tigres tamouls en 2009.

Le président Maithripala Sirisena avait convoqué ces élections législatives un an avant la date prévue pour mettre un terme au blocage du Parlement par les partisans de son prédécesseur.

Le scrutin de lundi a été un des les plus pacifiques qu'a jamais connus le Sri Lanka, meurtri par plus de trois décennies de guerre civile, où un peu plus de 15 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes.

## PAKISTAN

## Un député grièvement blessé dans une attaque

Un député de l'opposition pakistanaise a été grièvement blessé mardi par des inconnus ayant tiré sur lui à l'arme automatique à Karachi (sud), ont rapporté des médias.

Rashid Godil, député fédéral sous la bannière du Muttahida Qaumi Movement (MQM), le grand parti de Karachi, était dans son véhicule, à l'arrêt au feu de signalisation dans un quartier de l'est de la ville, lorsque des hommes armés à moto l'ont attaqué.

"Les assaillants sont arrivés de derrière la voiture et ont ouvert le feu, blessant grièvement M. Godil", a déclaré un haut responsable de la police, Abid Kaimkhani, précisant que le chauffeur du député avait été tué. Selon un porte-parole de l'hôpital Liaquat, où les victimes ont été transportées, des médecins tentaient de stabiliser l'état du député qui a été atteint au total par cinq balles, à la tête et à la poitrine.

"Les docteurs ont dit que les 48 prochaines heures allaient être cruciales pour sa survie", a précisé un cadre du parti Haidar Abbas Rizvi. Cette attaque intervient une semaine après que le MQM eut annoncé sa démission en bloc du Parlement national et de l'assemblée provinciale du Sind, province méridionale dont Karachi est la capitale.

APS



## L'Ukraine et la Russie peuvent construire un "avenir commun"

Le président russe Vladimir Poutine s'est dit persuadé que l'Ukraine surmontera toutes ses difficultés et pourra construire un nouvel avenir commun avec la Russie, rapportent des médias russes mardi.

Lors d'une rencontre avec les représentants d'associations de Crimée, M. Poutine a fustigé la politique ukrainienne et rappelé que "les Russes et les Ukrainiens avaient une histoire et un avenir communs".

développer dans le bon sens et abandonnera cette pratique humiliante consistant à avoir un pays entier dirigé depuis l'étranger", a estimé le président russe.

Il a également exprimé l'espérance de voir les autorités officielles de Kiev se rendre compte qu'une évolution positive de l'Etat ukrainien ne peut être possible qu'à travers la coopération avec la Russie, et pas avec les pays occidentaux.

APS



## TURQUIE

## Coups de feu et explosion devant le palais de Dolmabahçe à Istanbul

Des coups de feu et l'explosion d'une bombe ont été entendus hier à Istanbul devant le palais ottoman de Dolmabahçe, où siègent les bureaux du Premier ministre, ont annoncé des médias locaux.

Selon les premières informations, ces attaques n'ont fait ni mort ni blessé. La police a interpellé les deux assaillants, ont précisé les chaînes de télévision.

D'après la chaîne d'information NTV, le trafic était interrompu sur les avenues principales qui entourent le palais, se trouvant non loin de la Tour de Galata, sur la rive européenne de la mégapole stanbouliote.

Cette nouvelle attaque survient plus d'une semaine après une série d'attentats qui ont ciblé Istanbul et des villes du sud-est du pays, tuant six membres des forces de sécurité turques.

A Istanbul, l'attaque contre le consulat américain avait été revendiquée par un groupe d'extrême gauche (DHKP-C, Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple), tandis que celle ayant visé un poste de police à Sultanbeyli (rive asiatique d'Istanbul) était l'œuvre de rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Les tensions entre les rebelles kurdes et Ankara sont à leur comble dans le sud-est du pays depuis l'offensive militaire turque lancée le 24 juillet, et rejailissent dans le reste du pays.

A la suite de l'attentat suicide de Suruç (sud), qui a causé la mort de 33 jeunes proches de la cause kurde et a été attribué à l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), la Turquie a lancé une «guerre contre le terrorisme» sur deux fronts, ciblant à la fois les extrémistes de Daech et les rebelles du PKK.

## 8 soldats tués dans une attaque dans le sud-est



Au moins huit soldats turcs ont été tués mercredi dans une attaque survenue dans la province de Siirt (sud-est) et attribuée aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a annoncé l'armée turque.

Une bombe télécommandée à distance a explosé au passage d'une patrouille militaire dans une zone rurale du district de Pervari, a précisé l'état-major, déplorant dans un communiqué la mort de «huit soldats héros». Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière contre l'armée turque depuis le lancement par Ankara d'une vaste offensive contre la guérilla kurde, le mois dernier. A la suite de cette attaque, une opération d'envergure a été lancée dans la région pour appréhender les «terroristes», a ajouté l'armée.

Parallèlement à cette campagne militaire qui vise aussi, mais beaucoup moins intensivement, le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Syrie, la Turquie est confrontée à une crise politique depuis les élections législatives de juin qui n'ont pas permis de déboucher sur un gouvernement de coalition.

## YÉMEN

## Un soldat saoudien tué par des tirs yéménites à la frontière

Un soldat saoudien a été tué mercredi à la frontière par un tir en provenance du Yémen voisin, la deuxième attaque du genre en une semaine, a indiqué le ministère de l'Intérieur.



Hamad al-Kaabi a été abattu lors d'un échange de coups de feu après que d'«intenses tirs du Yémen» ont visé un poste-frontière dans la province de Jazane, selon un communiqué publié par l'agence officielle SPA. L'Arabie saoudite a pris fin mars la tête d'une coalition militaire menant des frappes contre les

rebelles chiites houthis au Yémen, pour les empêcher de prendre le contrôle total du pays, après leur prise de nombreux territoires.

Plus de 50 personnes, en majorité des soldats, ont été tuées à la frontière entre les deux pays depuis le début de cette campagne aérienne. Dimanche, deux gardes-

frontières saoudiens ont été tués par des tirs de rebelles yéménites dans la même province.

Le conflit au Yémen a fait plus de 4.300 morts depuis mars, en majorité des civils.

Amnesty International a appelé mardi l'ONU à lancer une enquête sur de possibles crimes de guerre.

## GRÈCE

## Le Parlement allemand approuve le troisième plan de sauvetage

Le Parlement allemand a approuvé hier le troisième plan de sauvetage pour la Grèce, avec une majorité écrasante pour offrir à la Grèce une nouvelle aide afin de lui permettre de rester au sein de la zone euro.

Un total de 454 députés ont voté «oui» en faveur du plan, alors que 113 s'y sont opposés et 18 se sont abstenus, ouvrant la voie au déboursement de 86 milliards d'euros (environ 95,12 milliards de dollars) à la Grèce, qui a un besoin urgent de cet argent si elle souhaite éviter la faillite. Le ministre allemand des Finances Wolfgang Schaeuble, qui doutait auparavant de l'efficacité du nouveau programme de sauvetage, a déclaré au Parlement avant le vote qu'il n'y avait aucune garantie que ce programme fonctionne, mais qu'il «serait irresponsable de ne pas saisir cette opportunité pour un nouveau départ». Selon l'accord entre la Grèce et ses



créanciers internationaux, cette nouvelle aide sera délivrée à condition que soient mises en place des mesures de réforme et d'austérité drastiques, dont une hausse des impôts, une diminution des retraites et la privatisation de biens publics.

La Grèce a déjà reçu deux grandes aides valant près de 240 milliards d'euros (près de 264,8 milliards de dollars) depuis 2010. M. Schaeuble a déclaré que la Grèce était «sur la bonne voie» et qu'une grande partie des mesures de réformes avaient déjà été adoptées par le Parlement grec. «La décision (d'offrir un autre programme de sauvetage pour la Grèce) n'est pas facile», a-t-il indiqué, ajoutant cependant que cela était «dans les intérêts de la Grèce et de l'Europe».

«Notre but est de remettre la Grèce sur pied le plus vite possible», a-t-il conclu.

## La famine menace le Yémen

La famine menace le Yémen où plus de 500.000 enfants souffrent de malnutrition aiguë, s'est alarmée mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a exhorté les parties en conflit à laisser travailler les humanitaires et les donateurs à accroître leur aide.

Par ailleurs, huit enfants sont tués ou gravement blessés en moyenne chaque jour au Yémen, un pays ravagé par la guerre depuis près de cinq mois, selon l'Unicef. Près de 400 ont été tués et 600 blessés, d'après un nouveau rapport.

«Des enfants ont été tués par des bombes ou fauchés par des balles, et ceux qui y ont survécu font face à la menace grandissante des maladies et de la malnutrition», estime Julien Harneis, le représentant de l'Unicef pour le Yémen.

«Tous les signes qui nous permettent de qualifier la situation de famine

se profilent», s'est alarmée pour sa part la directrice exécutive du PAM Ertharin Cousin devant la presse au Caire, de retour d'une visite de trois jours au Yémen, notamment dans la capitale Sanaa et à Aden (sud).

Plus de 500.000 enfants souffrent de malnutrition aiguë, selon le PAM.

L'organisme estime à 13 millions, sur une population de 25 millions, le nombre de Yéménites menacés par le manque de nourriture, dont 6 millions ont besoin d'une aide extérieure d'urgence pour se nourrir.

«Si nous ne pouvons pas faire en sorte que les marchés locaux soient approvisionnés en s'assurant que les ports sont ouverts (...), et si l'aide des donateurs n'augmente pas, nous allons faire face à un désastre total au Yémen», a estimé Mme Cousin.

Le PAM a lancé un appel pressant aux dons avant le début d'un programme de livraison d'urgence de



nourriture le mois prochain dont il estime le coût à 320 millions de dollars.

Plus de 4.400 personnes ont été tuées depuis mars, selon l'ONU, par les combats opposant des rebelles chiites Houthis, qui ont pris le contrôle depuis l'année dernière de nombreuses régions du pays dont la capitale Sanaa, aux forces anti-insurgés qui ont récemment reconquis d'importants territoires dans le sud.

## République Algérienne Démocratique et Populaire

### Ministère de la Communication

## Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

**Première édition, 22 octobre 2015**

Le Ministère de la Communication, annonce l'organisation du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse algérienne le 22 octobre 2015.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la Journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est délivré par décret présidentiel N° 15-123 du 02 Chezbane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au vaillant parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des précurseurs de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et complète à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

#### Objectifs :

- Encourager et encourager la production journalistique nationale ainsi qu'aux autres médias
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale contribuant à la culture du métier.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

#### Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, à critique, l'éditorial, le reportage ou l'analyse
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation documentaires, bandes d'actualités, films
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, enquêtes
- La presse électronique : une œuvre d'information illustrée sur le net
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiées par un organe de presse national

#### Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne
- Être titulaire de la carte nationale de journaliste précurseur
- Ne pas être membre du jury
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015.

**Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »**

#### Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du diplôme de mérite, les auteurs des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixe comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

#### Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

##### a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel
- Copie de la carte nationale d'identité
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

##### b) Œuvre objet de participation :

Chaque œuvre objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

##### c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

Données personnelles sur le candidat

- Données relatives à l'œuvre objet de participation
- Justificatif d'fusion ou de publication de l'œuvre signé conjointement par le candidat et d'édition du travail à employeur

#### Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, BIR Mourad Raïs, Alger.

- Par voie postale, à cachet de la poste « à saisi »
- Par dépôt au bureau l'ordre général (BOG) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

#### Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication <http://www.mnialterecomunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

## PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou  
08:45 Autre : Météo  
08:50 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:20 : Au nom de la vérité  
10:50 : Au nom de la vérité  
11:20 : Au nom de la vérité  
11:55 : Petits plats en équilibre été  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:35 : Petits plats en équilibre été  
13:45 Autre : Météo  
13:50 Autre : Météo des plages  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : Une famille pour la vie  
17:00 Autre : Le meilleur menu de France  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 : Boom : gagner ne tient qu'à un fil !  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Sport : Je t'apprends le rugby  
20:33 : Petits plats en équilibre été  
20:35 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Série TV : Pep's  
20:55 : Astérix et Obélix contre César  
23:00 Série TV : Esprits criminels  
23:45 Série TV : Esprits criminels

2

- 06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:35 Autre : Météo des plages  
09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:40 : Des jours et des vies  
10:00 : Amour, gloire et beauté  
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres  
10:50 Autre : Météo outremer  
10:55 Autre : Motus  
11:25 Autre : Les Z'amours  
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Autre : Météo 2  
13:45 Culture Infos : Consomag  
13:50 Culture Infos : Toute une histoire  
15:00 Culture Infos : Toute une histoire  
16:05 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:10 Culture Infos : Comment ça va bien !  
18:15 Autre : Joker  
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:48 Culture Infos : Image du jour : Rugby  
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:51 Autre : Météo 2  
20:55 Autre : Météo des plages  
20:56 : Les carnets de voyage d'Envoyé spécial  
22:30 Culture Infos : Complément d'enquête  
23:40 Série TV : Cold Case, affaires classées

3

- 06:00 Autre : EuroNews  
06:40 Culture Infos : Ludo  
06:43 : Popeye  
06:49 : Popeye  
06:56 : Martin Matin  
07:08 : Martin Matin  
07:20 : Martin Matin  
07:38 : Martin Matin  
07:50 : Martin Matin  
08:07 Série TV : Ninjago  
08:30 Culture Infos : Ludo vacances  
08:33 : Les lapins crétins : invasion  
08:39 : Les lapins crétins : invasion  
08:46 : Les lapins crétins : invasion  
08:54 : Les lapins crétins : invasion  
09:01 : Les lapins crétins : invasion  
09:07 : Les lapins crétins : invasion  
09:17 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:39 : Scooby-Doo, Mystères Associés
- 10:00 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
10:27 : Les as de la jungle à la rescousse  
10:37 : Les as de la jungle à la rescousse  
10:51 : Les Dalton  
10:59 : Les Dalton  
11:06 : Les Dalton  
11:18 : Titeuf  
11:25 : Titeuf  
11:32 : Titeuf  
11:40 : Scooby-Doo en France  
11:45 Culture Infos : Consomag  
11:50 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:35 Série TV : Un cas pour deux  
14:35 : Louis la Brocante  
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour  
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:55 Autre : Harry  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:45 Autre : Météo des plages  
20:50 Cinéma : Wyatt Earp  
23:55 Autre : Météo
- 06:00 : National Geographic  
06:54 Série TV : Babioles  
06:55 Série TV : Défis extrêmes : Superstars  
07:15 Série TV : Défis extrêmes : Superstars  
07:35 : Oggy et les cafards  
07:45 Série TV : Kaeloo  
07:50 Série TV : Drôles de colocs  
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie  
08:30 Cinéma : Get on Up  
10:40 Autre : Zapping  
10:50 Autre : Les Guignols de l'info  
11:00 Cinéma : Le jeu de la vérité  
12:20 Série TV : The Big Bang Theory  
12:44 Autre : Météo des plages  
12:45 Autre : Le JT  
13:01 Autre : La météo  
13:03 Autre : Zapping  
13:15 : Les nouveaux explorateurs  
14:15 Cinéma : Maintenant ou jamais  
15:45 Autre : Jamel Comedy Club  
16:15 Cinéma : Famille recomposée  
18:15 Série TV : Burning Love  
18:43 Autre : Météo des plages  
18:44 Autre : Le JT  
19:04 Autre : La météo  
19:10 Culture Infos : Le supplément  
20:25 Autre : Made in Groland  
20:55 Série TV : Scandal  
21:40 Série TV : Scandal  
22:20 Série TV : Girls  
22:50 Série TV : Girls  
23:15 Série TV : Girls  
23:45 Culture Infos : La musicale Live de l'été
- 06:00 Autre : M6 Music  
07:15 Autre : Météo  
07:20 Série TV : 90210  
08:00 Série TV : 90210  
08:45 Autre : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
09:55 Série TV : Modern Family  
10:25 Série TV : Modern Family  
10:50 Série TV : Desperate Housewives  
11:45 Série TV : Desperate Housewives  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:30 Autre : Météo  
13:35 : Pour les yeux de Taylor  
15:30 : La magie de l'amour  
17:20 Autre : Les reines du shopping  
18:25 Autre : La meilleure boulangerie de France  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : En famille  
20:55 Série TV : Bones  
21:45 Série TV : Bones  
22:40 Série TV : Bones  
23:30 Série TV : Bones

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Astérix et Obélix contre César

## Résumé

Toute la Gaule est occupée par César... Toute ? Non ! Un petit village tient tête aux légions romaines grâce à une potion magique concoctée par le druide Panoramix. Mais son enlèvement par les hommes de Détritus change la donne.



2

20h45

## Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

## Résumé

Au sommaire :

Mes vacances au fil de l'eau  
Le tourisme fluvial est à la mode. Ceux qui recherchent spontanément et aventure peuvent s'improviser mousquillaient, en pleine nature. Les services proposés par les croisiéristes sur la Seine ou le Rhône séduisent quant à eux une clientèle internationale en quête de confort.

L'art de la sieste

En Espagne, où elle a valeur de coutume, la sieste donne le tempo de la journée. En Chine, elle est inscrite dans la constitution. Ailleurs, cette pratique est parfois considérée comme une perte de temps plus que comme un art de vivre. Qu'en est-il en Europe ?

T-shirt : en remontant le fil

Du design aux champs de coton, du tissage à l'impression, une équipe a enquêté sur l'industrie du tee-shirt, lucrative. Deux ans après la tragédie du Rana Plaza, les conditions de travail des ouvriers restent précaires.



3

19h30

## Wyatt Earp

## Résumé

Entre 1864 et 1890. Une page de l'histoire américaine, celle de la conquête de l'Ouest, à travers la biographie minutieuse et exhaustive d'un de ses plus célèbres héros.



CANAL+

20h55

## Scandal

## Résumé

Lors d'une visite sur un navire de guerre, Susan Ross remarque les échymoses d'Amy Martin, une jeune enseignante. Convaincue que la militaire a été violée, la Vice-Présidente demande à Fitz de prendre sa défense, mais celui-ci refusant d'interférer dans la justice militaire, c'est finalement Olivia qui monte au créneau. De leur côté, Quinn et Huck recourent à la torture pour obtenir plus d'information sur l'opération Foxtail. Quant à Mellie, elle entame la dernière ligne droite avant les élections. Elizabeth tente de la convaincre de tenir un discours à Springfield, ville où le fils de la Première Dame est décédé...



M

20h50

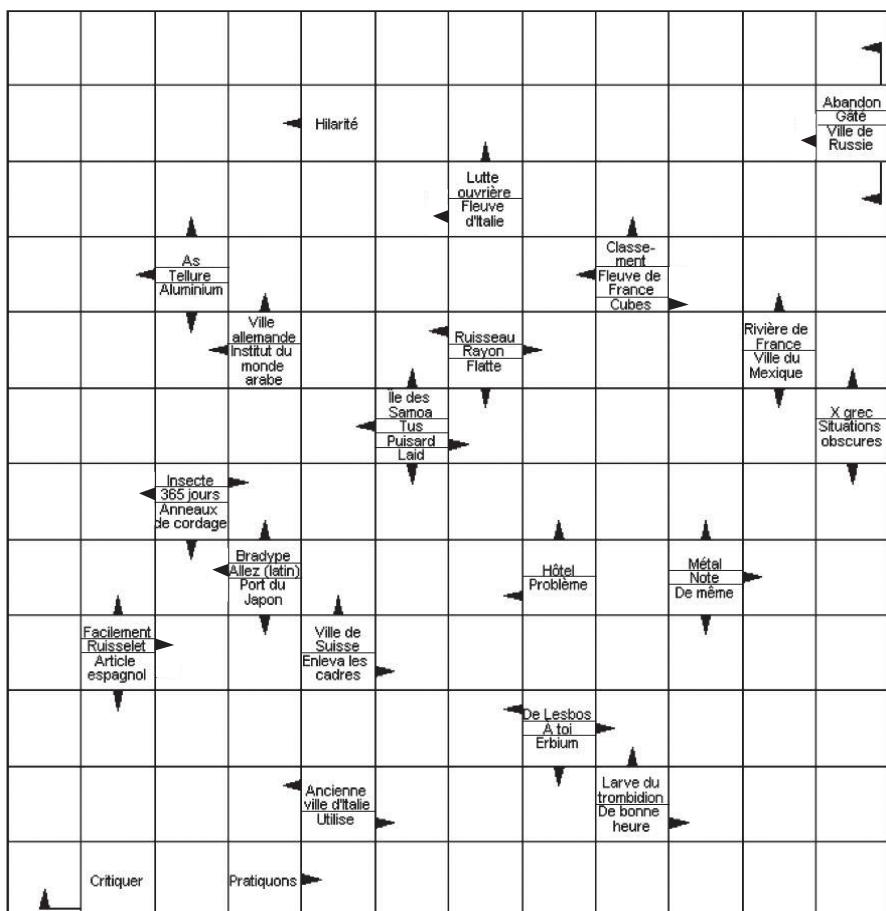
## Bones

## Résumé

Bones, de nouveau enceinte, décide, d'un commun accord avec Booth, de garder le secret pour l'instant. Toute l'équipe se rend pourtant bien compte que le couple cache quelque chose. La joie de l'anthropologue est néanmoins ternie lorsque Booth, pour les besoins d'une enquête sur le meurtre d'un joueur de poker, doit infiltrer le milieu du grand banditisme. Bones craint qu'il ne retombe dans ses anciens erremens ou pire encore, qu'il prenne des risques inconsidérés...



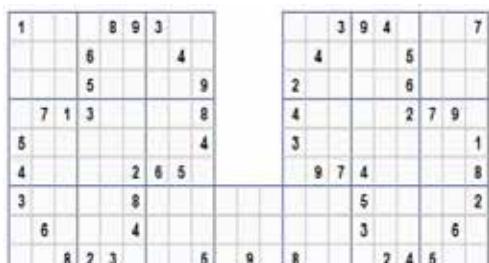
## Mots fléchés n°1045



## Samouraï-Sudoku n°1045

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1045

## Horizontalement:

- Polygone à quatre côtés
- Relatifs aux ultrasons
- Grand oiseau d'Australie - Article contracté
- Branche mère de l'Oubangui
- Bras - Our
- Pronom relatif - Divinité féminine
- Adjectif numéral - Pied menu
- Première épouse de J-

## Verticalement:

- Petite quantité - Note
- Petit avion - Article indéfini - Négation
- Parcelle - Note - Soldat américain
- Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- Radium - Mendélévium - Tendons
- Couleur - Bière anglaise
- Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge -

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

## 7 erreurs



## Citation du jour

*"L'homme sage n'est pas comme un vase ou un instrument qui n'a qu'un usage ; il est apte à tout."*

\*Confucius

## C'est arrivé un 20 août

1192 : Minamoto no Yoritomo devient shogun.

1745 : Catherine II de Russie épouse le futur Pierre III à Saint Petersburg.

1770 : le navigateur James Cook revendique l'est de l'Australie, qu'il nomme Nouvelles Galles du Sud, pour la Grande-Bretagne.

1842 : fondation de la ville de Hobart en Tasmanie.

1891 : bataille de Concón (guerre civile chilienne).

1944 : ouverture de la conférence de Dumbarton Oaks.

1959 : Hawaï devient le 50<sup>e</sup> État de l'Union.

1968 : invasion de la Tchécoslovaquie (Printemps de Prague).

1979 : accords de Lagos.

1991 : proclamation de l'indépendance de la Lettonie.

1993 : Redha Malek devient Premier ministre de l'Algérie.

## Célébrations

- Maroc : Fête de la Jeunesse.

- Philippines : Fête de Ninoy Aquino, commémore l'assassinat en 1983 du sénateur Benigno Aquino, Jr, opposant du dictateur Ferdinand Marcos et époux de Corazon Aquino.

## FOOTBALL / RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF

# Des clubs n'ont pas payé les indemnités de formation pour 80 joueurs !

Le Bureau fédéral élargi aux présidents des ligues régionales a tenu sa réunion statutaire, le mardi 18 août 2015, au siège de la Fédération algérienne de football, sous la présidence de M. Mohamed Raouraoua, président de la FAF au cours de laquelle il a examiné plusieurs points avant d'annoncer que 80 joueurs ont été engagés par des clubs qui n'ont pas réglé leurs indemnités de formation et de solidarité.

**Said Ben**

Là, il est très important de signaler que les règlements de la Fifa sont très clairs à ce sujet puisqu'ils stipulent que chaque joueur recruté doit voir ses indemnités de formation et de solidarité payés par son club acheteur à son club formateur. C'est ce qu'on appelle le « passeport du joueur »

En effet, dans son relevé des conclusions de la réunion du bureau fédéral, la Faf indique dans un communiqué publié sur son site que « le service chargé des indemnités de formation et de solidarité auprès de la LFP a recensé 80 joueurs professionnels qui ont signé leur premier contrat professionnel avec les différents clubs de Ligue 1 et Ligue 2 sans que ces clubs professionnels s'acquittent de leurs obligations.

Aussi, le bureau fédéral décide que soit retenu le montant des indemnités de formation et de solidarité sur la base du passeport qui retrace la carrière du joueur aux clubs professionnels et payées aux clubs amateurs formateurs concernés. ».

Quant à la Chambre de Résolution des Litiges, « le bureau fédéral a entendu un rapport de la responsable de cette structure concernant l'évaluation des contenues des années 2013, 2014 et 2015. Des dispositions supplémentaires seront prises pour diminuer les litiges et assurer la solvabilité des clubs. ».

D'autre part et concernant la sélection algérienne de football « A », la Faf indique que « toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement du prochain stage de la sélection algérienne en Afrique du Sud en prévision de sa rencontre contre le Lesotho comptant pour les éliminatoires de la CAN-2017 ».

Les hommes de Christian Gourcuff se rendront le 31 août prochain en Afrique du Sud pour effectuer un stage à Pretoria en



prévision du match contre le Lesotho prévu le 6 septembre à Maseru, pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, groupe J.

L'équipe algérienne séjournera en Afrique du Sud jusqu'au 4 septembre prochain avant de se rendre à Maseru à bord d'un vol spécial.

Les Verts sont en tête du groupe J avec trois points, à égalité avec l'Ethiopie mais avec une meilleure différence de buts (+4 contre +1) à l'issue de la première journée des éliminatoires.

Les partenaires de Yacine Brahimi avaient dominé les Seychelles (4-0), tandis que le Lesotho s'était incliné devant l'Ethiopie (2-1).

Le premier du groupe se qualifie directement pour la phase finale de la CAN-2017 prévue au Gabon. Pour l'Equipe nationale olympique, celle-ci, qualifiée à la Coupe d'Afrique des nations U23, effectuera un stage de préparation du 31 août au 8 septembre 2015 au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa, indique la même

source. D'autre part, le président de la Ligue de football professionnel a présenté un exposé sur le début des championnats professionnels de la nouvelle saison 2015/2016.

Le bureau fédéral a adopté des amendements au règlement du championnat du football professionnel qui seront publiés et transmis aux clubs et officiels de match.

Le bureau fédéral appelle la LFP et les organes juridictionnels à combattre la violence dans nos stades. Des mesures d'aggravation des sanctions seront appliquées pour combattre ce fléau. Les sanctions de huis clos seront prolongées et les supporters récidivistes seront interdits d'accès aux matchs de leur équipe à l'extérieur.

De son côté, le vice-président de la Ligue nationale de football amateur a présenté aux membres du Bureau fédéral un exposé sur le déroulement de la préparation du championnat de la Division Amateur dont la première journée est fixée au vendredi 11 septembre 2015.

Les championnats des jeunes catégories

débuteront le 19 septembre 2015. Les clubs retardataires sont tenus de finaliser leur engagement sous peine d'exclusion du championnat.

Par ailleurs, les présidents des différentes ligues régionales ont présenté lors de cette réunion des communications sur l'état des préparatifs pour la saison 2015/2016 qui démarera les vendredi 02 et samedi 03 octobre 2015 en raison des fêtes de l'Aïd.

De plus, les tours régionaux de la Coupe d'Algérie 2016 auront lieu les 10 octobre et 13 novembre 2015. Le tirage au sort des 32èmes de finale de la Coupe d'Algérie est prévu le lundi 30 novembre 2015.

Les matches des 32èmes de finale de la Coupe d'Algérie auront lieu les vendredi 25 et samedi 26 décembre 2015.

Pour la Ligue du football féminin, le président de cette instance fédérale a présenté un exposé sur l'état de préparation de la nouvelle saison 2015/2016.

Les championnats du football féminin débuteront les vendredi 02 et samedi 03 octobre 2015.

Enfin, concernant la violence dans les stades, les membres du bureau fédéral indiquent dans leur communiqué appeler tous les dirigeants, joueurs et supporters à observer le fair-play et le règlement des compétitions.

Les ligues sont instruites pour sevir contre toutes les infractions et dépassements.

Le football doit demeurer facteur de cohésion sociale, de solidarité, d'éducation, de respect et de loisir.

## FOOTBALL / COUPE D'AFRIQUE 2015 -U23 (PRÉPARATION): Les Olympiques algériens en stage à Alger

La sélection olympique algérienne de football effectuera du 31 août au 8 septembre prochain un stage au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de la catégorie.

L'équipe dirigée par le Suisse Pierre-André Schurmann avait été la première à valider son billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des U23 qui aura lieu au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre.

Les partenaires de Darfalou seront fixés sur leurs prochains adversaires au premier tour de la compétition le 14 septembre à l'occasion du tirage au sort qui sera effec-



tué au siège de la Confédération africaine de football.

Cette compétition sera organisée sous l'égide de la Confédération africaine de football (CAF).

Elle est qualificative aux Jeux olympiques de Rio (Brésil) 2016.

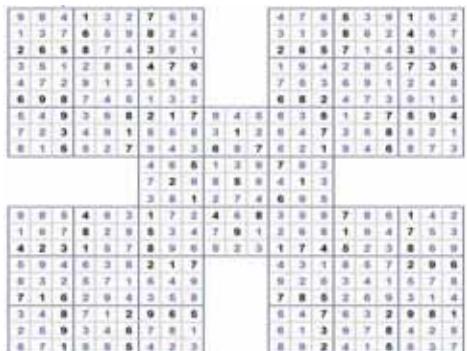
Les trois premiers du tournoi se qualifieront directement aux JO2016, tandis que le quatrième disputera un match barrage contre une équipe asiatique.

La deuxième édition de la Coupe d'Afrique des U23 sera disputée par l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie.

APS

## S o l u t i o n

### Sudoku N°1043



### Mots Croisés N°1044

HORTICULTURE  
AMOUR■REELUE  
LIBERTIN■ME■  
ES■RUINA■RE  
TSF■PRAIRIES  
EINSTEIN■ON■  
ROSSI■R■S■TI  
■NE■OMERTA■V  
G■ANNE■AERE  
RA■OSSEMENTS  
AMEN■S■ILI■  
SIROTES■EMOI

### Solution Mots Fléchés N°1044

POISSONNERIE  
■MI■ACIERIES  
OBIS■TAURE■P  
BR■EPEIRE■AI  
EAUX■TSARINE  
IGNES■EL■N■G  
SEISTAN■ETEL  
SUR■ESTACADE  
ASIE■P■SUCER  
NEOTTIES■T■I  
C■NA■R■ELEVE  
ESSUYER■USA■

## MONDIAUX D'ATHLÉTISME DE PÉKIN



# Makhloufi nourrit l'espoir de l'athlétisme algérien de renouer avec le podium

Après quatre éditions de disette, l'athlétisme algérien espère renouer avec la consécration mondiale à l'occasion des Championnats du monde prévus du 22 au 30 août à Pékin (Chine), en comptant sur son chef de file, le champion olympique sur 1500 m aux jeux de Londres 2012, Taoufik Makhloufi.



Depuis 2005 à Helsinki (Finlande) et jusqu'à l'édition 2013 de Moscou (Russie), le palmarès de l'athlétisme algérien qui a obtenu 9 médailles (6 en or et 3 en bronze) lors de ses précédentes participations aux différents championnats du monde, est resté vierge.

Pour le rendez-vous de Pékin, l'espoir de médaille de l'Algérie qui sera représentée par 14 athlètes, repose sur Makhloufi qui compte redorer le blason de l'athlétisme national, absent des podiums lors des quatre dernières éditions.

En effet, Makhloufi prendra part aux championnats du monde avec l'objectif d'arracher une place sur le podium, comme il l'a indiqué dimanche à Alger.

«Après concertation avec mon équipe, nous avons décidé de courir seulement le 1500 m aux Mondiaux de Pékin, avec l'objectif de décrocher une place sur le podium», a déclaré Makhloufi lors d'un point de presse.

Auteur de la deuxième meilleure performance mondiale de l'année et de son meilleur temps personnel sur 1500 m au meeting de Monaco en juillet dernier, avec un chrono de 3:28.75, Makhloufi s'est montré confiant sur ses chances de médaille à Pékin face aux meilleures coureurs du monde sur cette distance.

Pour les autres athlètes, les prévisions sont à la limite de la moyenne et il ne faut pas s'attendre à un coup d'éclat, puisque les représentants algériens ambitionnent, seulement d'arracher deux ou trois places en finale».

D'ailleurs, tous les athlètes ont tenu à reconnaître la dure tâche qui les attend à Pékin face aux meilleurs athlètes du monde.

Larbi Bouraada qui est resté cette année loin de la compétition en raison d'une blessure à la jambe, a indiqué qu'il retrouvait petit à petit la forme et que le dernier championnat national lui avait permis de jauger ses capacités.

«Si je réédite mes résultats sur les épreuves auxquelles j'ai participé, je

peux prétendre à une excellente prestation», a-t-il dit en reconnaissant la valeur de ses adversaires.

Amina Bettiche a abondé dans le même sens en soulignant la force des Kényanes et autres Ethiopiennes sur le 3000 m steeple. «Je ferai de mon mieux pour passer en finale. Après, tout est possible», a-t-elle précisé.

La force des Africains sur cette épreuve a été aussi relevée par les autres «steeplers» Hichem Bouchicha et Bilal Tabti dont le rêve est de passer en finale du 3000 m steeple, aux côtés des ténoirs.

Le trio du 400 m haies, Abdelmalek Lahoulou, Saber Boukemouche et Miloud Rahmani, était beaucoup plus concentré et ne voulait pas trop s'exprimer.

Pour sa part, Yacine Hathath, qualifié sur le 800 m et repêché par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) sur le 1500 m a indiqué avoir choisi cette dernière épreuve pour tenter d'aller en finale et avoir l'honneur de courir aux côtés du champion olympique Taoufik Makhloufi.

En prévision des Mondiaux de Pékin, tous les qualifiés ont opté pour des regroupements en France à l'exception de la marathonienne Barkahoum Drici qui a choisi le complexe sportif d'Ifrane au Maroc, où elle a entamé son stage le 19 juillet.

En France, c'est à Paris et Font-Romeu que les «mondialistes» ont élu domicile, à l'image de Taoufik Makhloufi qui se trouve avec son groupe sous la houlette du Français Philippe Dupont, tout comme Yacine Hathath, Bilal Tabti et Hichem Bouchicha qui s'entraînent sous la direction d'Abdelkrim Lamri.

Le décaathlonien Larbi Bouraada et la marathonienne Souad Aït Salem ont choisi Vincennes à Paris, non loin de Compiègne où s'est préparé Abdelmalek Lahoulou sur le 400 m haies.

Enfin, Amina Bettiche, à la recherche de sa forme compétitive, était également à Paris dans un des

centres sportifs de la capitale française. «La Direction technique nationale (DTN) a répondu favorablement aux demandes des entraîneurs des athlètes qualifiés aux Mondiaux-2015, concernant la préparation à l'étranger avant le rendez-vous de Pékin», selon le chargé des équipes nationales, Abdelkrim Sadou, précisant que «des staffs techniques des athlètes ont choisi eux-mêmes les lieux des stages».

Le premier groupe, composé de huit (08) athlètes encadrés par des officiels et le chef de la délégation, Samir Moussaoui, membre du bureau fédéral, a quitté Alger jeudi dernier pour rejoindre la capitale chinoise.

Le 2e groupe, composé d'un seul athlète, Salim Keddar, et d'officiels est parti le 16 août, suivi deux jours plus tard (le 18) par le 3e groupe avec Souad Aït Salem (marathon), Khaled Benmahi (800 m) et Taoufik Makhloufi (1500 m). Le 20 août, Barkahoum Drici ralliera Pékin en compagnie d'un officiel.

«Il faut prendre en compte le programme de nos athlètes qualifiés et de leur entrée en compétition. Pour cela, nous devons arriver au moins une semaine avant leurs grands débuts», avait expliqué le directeur technique national, Ahmed Bourbit, précisant qu'il «faut aussi penser au décalage horaire ainsi qu'aux conditions climatiques du pays d'accueil».

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Amar Bouras, est du voyage à Pékin pour assister aux élections de l'IAAF pour lesquelles il est candidat au conseil.

### Liste des Algériens à Pékin :

Abdelkrim Lahoulou, Miloud Rahmani et Saber Boukemouche (400 m haies), Khaled Benmahi et Yacine Hathath (800 m), Abdelhamid Zerifi, Hichem Bouchicha et Billel Tabti (3000 m steeple), Larbi Bouraada (décathlon), Taoufik Makhloufi et Salim Keddar (1500 m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Aït Salem et Barkahoum Drici (marathon).

## Le compteur de l'Algérie bloqué à 9 médailles avant le rendez-vous de Pékin

L'athlétisme algérien qui s'apprête à prendre part du 22 au 30 août aux Mondiaux-2015 de Pékin (Chine), a obtenu jusqu'à 9 médailles (6 en or et 3 en bronze), lors de ses précédentes participations aux différents championnats du monde.

En 1991 à Tokyo (Japon), Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka sont entrés dans l'histoire, en offrant à l'Algérie ses premières consécrations mondiales avec deux médailles d'or (1500 m), alors que la dernière médaille mondiale en vermeil date de 2003 avec cette victoire d'Aïssa Djabir Saïd-Guerni à Paris (France) sur 800 m.

Depuis, l'hymne national algérien n'a plus retenti dans le ciel de l'athlétisme mondial.

La participation algérienne aux Mondiaux-1991 de Tokyo a été prolifique en médailles, avec la consécration de Noureddine Morceli, Hassiba Boulmerka sur 1500 m et Azzeddine Brahma (3000 m steeple) qui a décroché le bronze.

Deux ans plus tard, l'Algérie renoue avec la consécration mondiale, à l'occasion des Mondiaux de Stuttgart (Allemagne-1993), grâce à Noureddine Morceli toujours qui a remporté une médaille d'or (1500 m) et Hassiba Boulmerka qui s'est adjugée le bronze du 1500 m.

A Göteborg (Suède-1995) lors des championnats du monde, le duo Morceli-Boulmerka a réussi à monter encore une fois sur la première marche du podium sur la distance du 1500 m.

Morceli peut se targuer d'être triple champion du monde (1991, 1993, 1995) et champion du monde en salle en 1991.

Durant sa carrière, il a amélioré cinq records mondiaux en plein air et deux en salle.

En 1997, aux Mondiaux d'Athènes (Grèce), les représentants algériens qui étaient en lice n'avaient pu décrocher la moindre médaille.

Deux ans plus tard, l'Algérie a récolté aux championnats du Monde de Séville (Espagne), une seule médaille de bronze grâce à Aïssa Djabir Saïd-Guerni (800 m).

Il convient de souligner que l'athlétisme algérien a connu ses années de gloire en particulier entre 1990 et 2000.

Les résultats obtenus dans les années 1990 dans les différentes éditions des championnats du Monde restent les meilleurs réalisés jusque-là, par les athlètes algériens.

Contrairement à la tradition qui faisait de cette discipline le porte-flambeau du sport national, après les résultats réalisés dans les années précédentes, l'athlétisme algérien a été sérieusement ébranlé en 2001 par la déconfiture enregistrée aux championnats du Monde d'Edmonton (Canada) avec cette suspension d'Ali Saidi-Sief, le seul médaillé algérien de ces joutes (argent au 5.000 m), pour dopage.

Cette sortie ratée au rendez-vous canadien, où l'Algérie a obtenu son plus mauvais résultat depuis l'édition de 1991, a confirmé la baisse de régime constatée, notamment après les retraites des deux champions d'exception que furent les champions du monde et olympiques Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka.

À Edmonton, la sélection nationale avec sa pléiade d'athlètes de dimension mondiale, a fortement déçu les Algériens, habitués dans les années 1990 à entendre l'hymne national retentir dans les arènes mondiales.

En 2003 à Paris, l'Algérie renoue avec la consécration mondiale, grâce à Aïssa Djabir Saïd-Guerni qui a remporté la médaille d'or sur 800 m.

Mais les athlètes algériens n'ont pu continuer sur la lancée de Paris, car depuis 2005 à Helsinki (Finlande) et jusqu'à l'édition 2013 de Moscou (Russie), le palmarès de l'athlétisme algérien est resté vierge.

Pour le rendez-vous de Pékin, l'espoir de médailles de l'Algérie repose sur Taoufik Makhloufi qui prendra part aux Championnats du monde avec l'objectif d'arracher une place sur le podium.

Pour les autres athlètes, les prévisions sont à la limite de la moyenne et il ne faut pas s'attendre à un coup d'éclat, puisque les représentants algériens ambitionnent, seulement d'«arracher deux ou trois places en finales». Aux Mondiaux-2015, l'Algérie sera représentée par 14 athlètes.

APS

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE (SENIORS MESSIEURS) Début de la 19e édition à Casablanca



La 19e édition des Championnats d'Afrique de boxe (seniors messieurs) s'est ouverte mardi au Complexe sportif Mohamed V de Casablanca (Maroc), théâtre de cette joute continentale qui se poursuivra jusqu'au 23 août.

Cette compétition qui regroupe 19 pays africains représentés par leurs meilleurs boxeurs, devrait permettre aux boxeurs algériens d'arracher le maximum de médailles et conserver le titre africain obtenu à Yaoundé au Cameroun en 2011, selon les responsables de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du consul général à Casablanca, Ali Talaourar, le président de la Confédération africaine de boxe (CAB), Kelani Bayor et le gouverneur général de Casablanca.

A cette occasion, le staff technique national composé du trio Merchoud Behous, Rabah Hamadache et Boualem Ouadahi, devra compter sur des boxeurs de talent et de niveau international à l'image de Mohamed Flissi, vice-champion du monde ou Chadi Abdellkader, double champion d'Afrique en titre.

Chadi Abdellkader est le chef de file de la sélection algérienne. Il fut déjà double champion d'Afrique en titre à Madagascar en 2007 et au Cameroun en 2011, Chadi Abdellkader, 26 ans, entend défendre son titre dans la catégorie des 64 kg et arracher une médaille d'or, synonyme de qualification directe aux Mondiaux de Doha au Qatar (8-18 octobre 2015).

A cet effet, le staff technique national compte énormément sur l'expérience de Chadi ainsi que sur les autres boxeurs, tous habitués à participer à ce genre de compétitions où les médailles sont, cette fois-ci, importantes pour la qualification aux Mondiaux-2015.

De son côté, Chouaib Bouloudinet (91 Kg), vice-champion d'Afrique en titre, est également capable de relever le défi en terre marocaine, vu ses qualités de pucheur qui font de lui un grand favori de cette compétition.

Même chose pour le vice-champion du monde et médaillé d'or de la précédente édition de Coupe d'Afrique à East London en Afrique du Sud, Mohamed Flissi (52 Kg), est, lui aussi, en bonne position pour assurer une médaille d'or qui le qualifiera d'office au Championnat du monde à Doha.

À Casablanca, les boxeurs des autres sélections nourrissent les mêmes ambitions, à la faveur des entraînements intensifs et variés, suivis de stages et tournois internationaux face aux plus grandes puissances de la boxe mondiale.

Toutefois, la concentration bat son plein chez les coéquipiers de Mohamed Flissi pour assurer, d'abord, une bonne entame du championnat et réfléchir par la suite du parcours à gagner le maximum de médailles. Représenter dignement le noble art algérien. La plupart de nos boxeurs ont disputé plusieurs combats dans le cadre de la World Séries of Boxing (WSB) ou bien l'AlBA Pro Boxing (APB).

«Nous avons de grandes chances de figurer sur la plus haute marche du podium, mais la tâche ne sera guère facile en présence des boxeurs marocains», a déclaré à l'APS, l'entraîneur adjoint, Rabah Hamadache.

«L'objectif de la première place est réalisable mais en face de nous, il y a de grands boxeurs qui feront le maximum, eux aussi, pour gagner les trois premières places, qualificatives aux Mondiaux-2015», a ajouté Hamadache.

Pour tout dire, la course vers les podiums s'annonce très serrée dans ce rendez-vous africain qui intervient à moins de deux mois des Championnats du monde, prévus du 8 au 18 octobre prochain à Doha au Qatar.

## BASKET-BALL

### AFROBASKET-2015 (GR D - 1<sup>RE</sup>J) ALGÉRIE-ZIMBABWE Victoire impérative pour les Verts

L'équipe nationale algérienne de basket-ball entamera jeudi à Radès (banlieue de Tunis), sa 16e participation de son histoire, à l'Afrobasket qu'organise la Tunisie du 19 au 30 août, en affrontant son premier adversaire du groupe D, le Zimbabwe.



L'adversaire est à priori, à la portée des hommes du duo Filali-Chebani, dans la mesure où il n'a pas une grande expérience dans ce genre de compétitions, lui qui prend part à ce rendez-vous continental pour la 2e fois de son histoire après celui de 1981 en Somalie.

La formation algérienne qui s'est bien préparée pour cette 28e édition en effectuant de nombreux stages aussi bien en Algérie qu'à l'étranger dont celui précompétitif d'Istanbul (4-14 août), n'a pas le droit à l'erreur, surtout qu'elle aura à rencontrer par la suite deux adversaires d'un calibre supérieur: le Cap-Vert (samedi) et la Côte d'Ivoire (lundi).

Avant de rallier Hammamet mardi, les Verts ont disputé quatre matches lors des stages d'Alger et d'Istanbul devant des sélections concernées par l'Afrobasket-2015.

Ils ont en effet enregistré deux victoires aux dépens du Mali (68-49) et du Mozambique (74-58) contre deux défaites face aux Maliens (60-66) et aux Tunisiens (62-67).

L'entraîneur principal, Ali Filali, qui n'a pu rassembler toute l'équipe durant toutes les étapes de préparation, n'a pas cessé de mettre en garde ses joueurs contre un excès de confiance qui pourrait être néfaste pour la suite de la compétition.

«Il faut gagner ce match, pour aborder avec sérénité la suite du championnat, afin d'obtenir le meilleur classement possible et surtout bénéficier d'un adversaire prenable en 1/8 de finale», a-t-il souligné.

Côté effectif, le staff technique a enregistré avec satisfaction le retour du pivot Mahdi Cheriet, qui a rejoint dimanche la sélection algérienne après avoir consulté son médecin traitant en France qui l'a rassuré sur son état de santé.

Avec l'apport des joueurs évoluant en France, le staff technique compte utiliser le meilleur cinq possible pour éviter toute mauvaise surprise face aux Zimbabweens capables du meilleur comme du pire.

Un coup d'œil rapide sur la liste des joueurs retenus à l'occasion de l'Afrobasket-2015, fait ressortir la présence de 7 joueurs du GS Pétroliers auteur du doublé national, et 4 joueurs évoluant en France, alors que le 12e élément (Harrat Mohamed, ex-joueur du GSP) évolue actuellement au Maroc.

Le coach du cinq national Ali Filali prend en considération cette équipe du Zimbabwe au même titre que ses prochaines adversaires, le Cap-Vert et la Côte d'Ivoire.

«Nous allons affronter une équipe qu'on ne connaît pas et sur laquelle nous ne disposons d'aucune information», a-t-il déclaré à l'APS, à l'issue de la séance d'entraînement effectuée mardi après-midi à Radès qui abrira la compétition.

Et d'ajouter: «La seule information dont nous disposons, est que le Zimbabwe a un grand joueur qui évolue en Italie (ndlr Tatenda Chikoko). Nous allons aborder ce match avec l'objectif de le gagner, afin d'envisager la suite de la compétition avec sérénité».

Toutefois, la formation zimbabwéenne jouera ce match sans compléxe.

Lors des éliminatoires de la Zone 6, elle s'est permise le luxe d'éliminer l'Afrique du Sud (66-64) avec 29 points de Tatenda Chikoko.

Le pivot de la Reggiana (Italie) qui mesure 2,09 m constitue un danger permanent pour les Verts.

Le match d'ouverture du groupe D mettra aux prises à partir de 13h30, la Côte d'Ivoire au Cap-Vert, deux adversaires ayant des chances égales de l'emporter.

Sur le papier, les Ivoiriens partiront favoris car disposant d'éléments chevronnés qui ont acquis une grande expérience avec leurs différents clubs d'Europe, mais les Cap-Verdiens avec leur star Ivan Freitas sont en mesure de déjouer tous les pronostics.

Les Ivoiriens qui traversent une grave crise interne pour une histoire de primes impayées lors de l'Afrobasket-2013, ont effectué un ministage au Maroc avant de rallier directement Tunis.

On ne sait pas si les joueurs récalcitrants dont la vedette de Limoges, Fréjus Zürbo, seront présents jeudi face aux Cap-Verdiens.

Dans le cas contraire, le coach français de la Côte d'Ivoire, Hugues Occansey, sera contraint de faire appel aux joueurs du championnat local.

Le vainqueur de cette confrontation pourrait avoir de grandes chances de finir en tête du groupe D.

Programme des rencontres/Groupe D: Jeudi 20 août : 13h30 : Côte d'Ivoire - Cap-Vert 18h30 : Algérie - Zimbabwe.

## JO-2016 / ETATS-UNIS: Bryant rêve d'une fin en or à Rio



La star des Los Angeles Lakers Kobe Bryant rêve de finir sa carrière sur un titre olympique avec les Etats-Unis à Rio en 2016, selon le président de la Fédération américaine de basket-ball Jerry Colangelo.

«Kobe m'a dit que si cela

ne tenait qu'à lui, il aimerait partir sur fond de soleil couchant avec, au cou, la médaille d'or olympique. Cela serait la fin», a déclaré Colangelo selon des propos rapportés par le site internet de la chaîne de télévision ESPN.

«Mais il a aussitôt rapidement ajouté qu'il voulait mériter sa sélection, pas la recevoir: «Je dois pouvoir jouer à ce niveau pour que

ma candidature soit prise en compte»», a poursuivi le dirigeant.

«C'est quelqu'un qui a fait beaucoup pour notre sport, l'un des meilleurs joueurs de l'histoire. Il nous a aidés à remporter le titre à Pékin (en 2008, NDLR),

vraiment. Il a donc le droit d'avoir sa chance», a-t-il conclu. Bryant, qui aura 37 ans le 23 août, arrive à l'issue de la saison 2015-16 au terme de son contrat avec les Los Angeles Lakers, l'équipe où il a fait toute sa carrière NBA.

Il entretient le flou sur ses intentions, mais la saison NBA qui débute le 27 octobre pourrait être sa 20e et dernière. Le quintuple champion NBA a remporté le titre olympique en 2008 et 2012, mais depuis les JO de Londres, il s'est blessé sérieusement à deux reprises et n'a disputé que 41 matches lors des deux dernières saisons.

Bryant n'a pas participé au stage estival de préparation aux JO-2016 qui rassemblait cette semaine à Las Vegas 34 joueurs, dont LeBron James, Stephen Curry, Carmelo Anthony, Kevin Durant et James Harden.

APS

## L'AGENT DE LAVEZZI CALME LE JEU

De l'autre côté des Alpes, une rumeur fait état de la possible arrivée d'Ezequiel Lavezzi à l'Inter Milan. Nul doute que le coach Roberto Mancini serait ravi d'avoir à sa disposition l'attaquant du PSG. Mais par le biais du média transalpin FCInternews, l'agent "d'El Pocho", autrement dit Alejandro Mazzoni, a fait savoir que son poulin n'est visiblement pas dans le viseur des Nerazzurri. "Je ne sais rien à propos de l'Inter qui se renseignerait ou s'intéresserait à Lavezzi. Je n'ai pas lu ce que les journalistes italiens ont écrit ces derniers jours."



## LES PREMIERS MOTS DE KOVACIC

Transféré au Real Madrid lors de ce mercato estival, Mateo Kovacic (21 ans) a été présenté ce mercredi à la presse espagnole. Le jeune international croate est déjà très enthousiaste.

L'ancien milieu de terrain de l'Inter Milan, un temps convoité par le FC Barcelone, a d'abord justifié son choix de rejoindre la capitale espagnole devant les médias. "J'ai signé pour le Real Madrid, c'est l'opportunité de ma vie et je n'aurai plus d'occasions comme celle-ci au Real Madrid. Ici, les joueurs sont tous phénoménaux mais le plus grand de tous, c'est Cristiano Ronaldo, et comme je l'ai déjà dit, c'est un grand honneur de jouer dans cette équipe avec des joueurs qui ont beaucoup d'expérience. Le Barça ? Le Real Madrid est le plus grand club du monde. C'était certain et je n'ai pas eu de doutes. Je le redis, je suis très heureux", a souligné la nouvelle recrue merengue.

# MOURINHO DÉSIGNE SON SUCCESEUR

Du haut de ses 52 ans, José Mourinho n'est pas près de raccrocher. Ni à quitter Chelsea d'ailleurs, lui qui est heureux d'avoir d'avoir trouvé une certaine stabilité. Il l'a encore réaffirmé à BT Sport dans une interview : « Il y a dix ans j'aurais voulu aller en Italie, en Espagne, essayer de gagner dans plusieurs pays. A présent, je veux de la stabilité. J'attaque ma troisième saison à Chelsea et je suis ravi du profil de mon boulot. Chelsea sait que je veux rester, qu'aucun club ne me ferait partir d'ici, à moins que je sente que la fin de mon cycle arrive. Même sans un contrat je resterais ici. »

## Si un jour je dois choisir mon successeur, c'est mon assistant Rui Faria

Pourtant le jour arrivera bien de laisser la main. Et parmi ses successeurs potentiels, même s'il n'aime pas le mot, il y en a un qui sort du lot : « Si un jour je dois parler de disciple, le vrai est celui qui est avec moi depuis 2000, celui qui a le plus potentiel. Celui qui est le mieux préparé à devenir un entraîneur demain. Mais celui aussi qui adore ce qu'il fait en ce moment. Si un jour je dois choisir mon successeur, celui qui pense comme moi, connaît mes directives, ma manière d'entraîner, me ressemble le plus, même en terme de personnalité, c'est mon assistant Rui Faria. » L'intéressé appréciera l'éloge.

## PIQUÉ ÉCOPE D'UNE SUSPENSION DE QUATRE MATCHES

Expulsé dans le cadre de la Supercoupe d'Espagne contre l'Athletic Bilbao, le défenseur central du FC Barcelone, Gerard Piqué, est fixé en ce qui concerne la durée de sa suspension.

A en croire le site officiel des Blaugrana, l'international espagnol a écopé d'une suspension de quatre rencontres conformément à ce qui inquiétait énormément les dirigeants et l'entraîneur Luis Enrique. "Le juge de compétition a appliqué l'article 94 du code disciplinaire. Gerard Piqué manquera les quatre premières rencontres de la Liga." Le juge de compétition a appliqué à la lettre l'article 94 du code disciplinaire de la Fédération espagnole de football.



## KOVACIC CONNAÎT SON NUMÉRO (16)

Mateo Kovacic (21 ans) portera le numéro 16 au Real Madrid. Sur une photo, l'ancien milieu offensif de l'Inter Milan est aux côtés du président Florentino Pérez. Les deux hommes montrent un maillot floqué avec ce numéro.

## ROMERO ESPÈRE QUE DE GEA NE PARTIRA PAS

Même si David De Gea est un meilleur gardien de but que lui, Sergio Romero espère franchement que l'Espagnol ne quittera pas Manchester United durant ce mercato estival.

Pour lui, le portier espagnol est vraiment un joueur exceptionnel. "La vérité est que je ne sais pas s'il va partir. Mais j'espère que De Gea va rester. Il est un bon coéquipier et travaille toujours dur. C'est ce qui est le mieux pour le groupe. Il est dans une situation difficile", a expliqué Sergio Romero d'après les médias britanniques.

## ALGÉRIE-ONU

### M. Bedoui reçoit la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui a reçu mardi la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, Mme Cristina Amaral, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a constitué une occasion pour les deux parties d'exposer les différents projets en cours et ceux prévus à l'avenir entre le ministère et le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dont des sessions de formation qui seront lancées prochainement au profit des femmes élues au niveau local", précise la même source.

## ALGÉRIE - JAPON

### La coopération en matière de gestion des catastrophes évoquée par M. Bedoui et l'ambassadeur du Japon

La coopération algéro-japonaise, notamment en matière de gestion des risques et catastrophes, a été au centre d'un entretien hier à Alger, entre le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, et l'ambassadeur de Japon en Algérie, Masaya Fujiwara.

L'entretien a porté sur "la coopération entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et le Japon, notamment dans les domaines inhérents à la formation de gestion des risques et catastrophes, ainsi que la consolidation de la coopération entre les centres de recherche en matière d'astronomie, géophysique et astrophysique et le jumelage entre ces centres", indique un communiqué du ministère.

"Les deux parties sont convenues d'établir des liens de coopération décentralisée", précise la même source.

## L'Algérie note avec "une vive préoccupation" les développements sécuritaires dans le Nord du Mali

**L'Algérie note avec "une vive préoccupation" les développements sécuritaires dans les régions du Nord du Mali, condamnant "vigueusement" les violations "inadmissibles" du cessez-le-feu, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.**

"L'Algérie, au double titre de la présidence de la médiation internationale dans la crise malienne et de la présidence du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, note avec une vive préoccupation les développements sécuritaires dans les régions du Nord du Mali", lit-on dans le communiqué. Elle (l'Algérie) relève "tout particulièrement la gravité des affrontements meurtriers qui ont eu lieu à Kidal entre des éléments armés relevant des deux parties aux Accords réalisés dans le cadre du processus d'Alger".

"L'Algérie condamne vigoureusement ces violations inadmissibles du cessez-le-feu qu'aucune considération ne saurait justifier. Les mouvements politico-militaires en question et leurs dirigeants portent la lourde responsabilité de ces incidents qui mettent en



péril les efforts engagés par la communauté internationale pour le rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali", souligne la même source.

L'Algérie a tenu à rappeler à toutes les parties concernées "leur engagement pour la paix et pour le respect des accords de cessez-le-feu du 23 mai 2014, de la déclaration de cessation des hostilités signée à Alger le 24 juillet 2014 et de la déclaration signée à Alger le 19 février 2015", exhortant toutes les parties "à arrêter immédiatement tout acte de violence, et à permettre aux mécanismes convenus dans le cadre du processus d'Alger de jouer pleinement leur rôle".

Dans ce contexte, l'Algérie note avec satisfaction les mesures conservatoires que la Minusma vient de prendre et encourage cette dernière à envisager des arrangements sécuritaires similaires pour prévenir la ré-

cence de tels incidents", ajoute le communiqué du MAE.

A quelques jours des réunions des instances de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, l'Algérie lance un "appel pressant" au sens des responsabilités et demande aux différentes parties de s'abstenir de tout acte susceptible d'être préjudiciable à l'aboutissement du processus de mise en œuvre de l'Accord dans toutes ses composantes, indique la même source.

"Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra est, dans ce contexte, en contact étroit avec son homologue malien Abdoulaye Diop ainsi qu'avec le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, chef de la Minusma, Monji Hamdi", conclut le communiqué du MAE.

## NIGERIA - THAÏLANDE

### L'Algérie condamne «avec la fermeté la plus absolue» les récentes attaques terroristes au Nigeria et en Thaïlande

L'Algérie condamne avec "la fermeté la plus absolue" les attaques terroristes perpétrées récemment au Nigeria et en Thaïlande, appelant la communauté internationale à se "mobiliser davantage" contre le terrorisme et l'extrémisme, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. "L'hydre terroriste abjecte et inhumaine continue de frapper partout dans le monde et n'épargne aucun continent", relève le MAE.

"Encore une fois, les populations des villages reculés et lointains des Etats

de Borno et de Yobe au Nigeria ont vécu le martyre, œuvre du sinistre groupe autoproposé de Boko Haram+ qui s'est attaqué à de paisibles villageois parmi lesquels 150 personnes sont mortes noyées dans une rivière ou abattues au moment où elles fuyaient l'attaque terroriste", ajoute la même source. "En Thaïlande également, une violente explosion a causé la mort d'une vingtaine de personnes et cent quarante blessés", poursuit le communiqué.

"Face à cette hécatombe sans foi ni loi provenant

d'individus qui n'ont rien d'humain, l'Algérie, profondément solidaire avec les gouvernements et les peuples nigérians et thaïlandais, condamne avec la fermeté la plus absolue la violence extrémiste et terroriste qui s'est abattue sur ces deux pays", souligne la même source.

L'Algérie "exprime son engagement renouvelé à lutter, dans le cadre de la coopération internationale, contre le terrorisme qui menace sérieusement la paix et la sécurité internationales et affecte démesurément les fondements mêmes des Etats concer-

nés", affirme le MAE. "Elle appelle la communauté internationale à se mobiliser davantage pour œuvrer efficacement à la mobilisation des instruments légaux de lutte contre le terrorisme et mettre ainsi fin à la fois au calvaire des populations attaquées et aux agissements criminels des groupes terroristes là où ils se trouvent", indique la même source.

"L'Algérie, fidèle à ses engagements régionaux et internationaux, restera à jamais solidaire avec les peuples en lutte contre le terrorisme", conclut le communiqué.

## Le président de l'ONG WSRW en visite dans les camps de réfugiés sahraouis

Le président de l'ONG Western Sahara Ressource Watch (WSRW), Erik Hagen, a entamé hier une visite aux camps de réfugiés sahraouis, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Au cours de son séjour, M. Hagen aura des entretiens avec Salem Lebsir, responsable de l'organisation politique du Front Polisario, Kha-

tri Addouh, président du Parlement national, M'hamed Khaddad, coordinateur avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO), et Mohamed El-Ouali Akeik, ministre des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie établie à l'étranger, a ajouté SPS.

M. Hagen va aussi

organiser un atelier sur le pillage des ressources naturelles sahraouies, et une conférence de presse au siège des Archives Média, a ajouté l'Agence sahraouie.

Le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental a franchi une étape inquiétante au cours de ces deux dernières années, avaient mis en garde quelque 243 ONG,

APS

